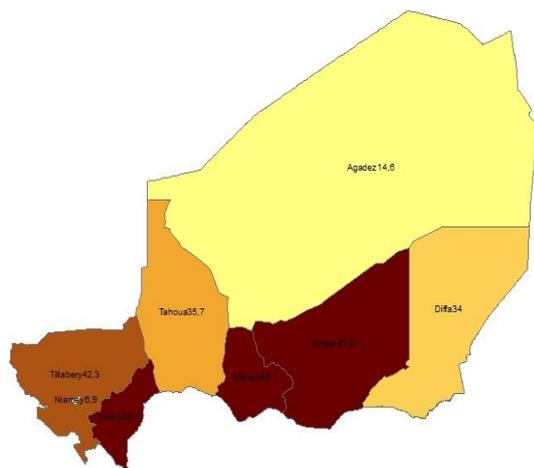


**ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE
DES MENAGES (EHCVM)**

2018/2019

*Rapport
Provisoire sur :*

**LE PROFIL ET LES
TENDANCES DE
LA PAUVRETE
AU NIGER**



Avec l'appui de :



Août 2020

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
RESUME	8
SUMMARY	13
AVANT-PROPOS	18
1.1 Description du pays (Géographie, Démographie)	20
1.2 Cadre macroéconomique	21
1.3 L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)	23
1.3.1 Objectifs	24
1.3.2 Résultats attendus	24
1.3.3 Méthodologie de l'enquête	25
CHAPITRE 2: TENDANCES DE LA PAUVRETE ET DE L'INEGALITE	26
2.1. Mesure de la pauvreté monétaire	26
2.2. Tendances de la pauvreté monétaire et de l'inégalité	28
2.2.1 Contribution de la croissance et des migrations sur l'évolution de la pauvreté	28
CHAPITRE 3: PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	31
3.1 Géographie de la pauvreté	31
3.2. Pauvreté et caractéristiques démographiques	35
3.2.1 Pauvreté, taille du ménage et genre	35
3.2.2: Pauvreté et l'âge du chef de ménage	37
3.3 Pauvreté et caractéristiques du capital humain	38
CHAPITRE 4: CORRELATS OU DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MONETAIRE	42
4.1. Approche méthodologique	42
4.2. Analyses des résultats de régressions	43
Chapitre 5: DIMENSIONS NON MONETAIRES DE LA PAUVRETE	46
5.1 L'insécurité alimentaire selon l'approche de la consommation alimentaire	46
5.2. Logement et accès aux services sociaux de base	48
5.2.1 Conditions de logement	48
5.2.2 Approvisionnement en eau	50
5.2.3 Energie	53
5.2.4 Téléphone et utilisation de l'internet	56
5.3 Evolution de la pauvreté en termes de condition de vie	57
5.4 Education	60
5.4.1 Alphabétisation	60
5.4.2 Fréquentation scolaire	60

5.3.3 Achèvement	61
CHAPITRE 6: PAUVRETE SUBJECTIVE	63
6.1 : Pauvreté subjective et pauvreté monétaire.....	63
6.2 : caractéristiques de la pauvreté subjective.....	64
6.3 : Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages.....	67
6.4 Principales causes de la pauvreté.....	68
CHAPITRE 7: CONCLUSIONS	71
ANNEXES	74

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon de l'EHCVM_2018/2019 par strate.....	25
Tableau 2 : Tendances des indicateurs de pauvreté.....	28
Tableau 3 : Tendances des indicateurs de pauvreté, 2014-2018/2019	30
Tableau 4 : Indicateurs de pauvreté du Niger de 2018/2019 selon le milieu de résidence et la région	35
Tableau 5 : Indicateurs de pauvreté selon la taille du ménage et le genre	37
Tableau 6 : Indicateurs de pauvreté du Niger de 2018/2019 selon la tranche d'âge et le statut matrimonial du chef de ménage	38
Tableau 7 : Indicateurs de pauvreté du Niger de 2018/2019 selon le capital humain et l'accès au Marché de travail	40
Tableau 8 : Proportion de la population par classe du score de consommation alimentaire selon les caractéristiques des ménages	47
Tableau 9 : Répartition des ménages selon les conditions de logement	49
Tableau 10 : Répartition des ménages selon la source d'eau et le type de sanitaire	52
Tableau 11 : Répartition des ménages selon les principales sources d'éclairage et l'utilisation du gaz comme source d'énergie pour la cuisson.....	55
Tableau 12 : Utilisation des TICS par les individus de 15 ans et plus	57
Tableau 13 : Indicateurs de pauvreté en termes de conditions de logement et de possession de biens durables.....	58
Tableau 14 : Indicateur de l'éducation.....	62
Tableau 15 : Perception de la pauvreté subjective selon le milieu de résidence	65
Tableau 16 : Perception de la pauvreté selon le genre du chef de ménage	65
Tableau 17 : Perception de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage	66
Tableau 18 : Perception de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage	66
Tableau 19 : Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages	68
Tableau 20 : Perception de la cause de la pauvreté.....	70
Tableau 21 : Résultats sur les déterminants de la pauvreté monétaire	74
Tableau 22 : Pauvreté subjective et pauvreté monétaire	75
Tableau 23 : Pauvreté subjective selon la région.....	75

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution de la croissance économique et de l'inflation	22
Graphique 2 : Carte de la pauvreté	33
Graphique 3: Occupation des chefs des ménages	39
Graphique 4: Pauvreté monétaire et pauvreté subjective.....	64
Graphique 5: Pauvreté subjective selon la région	64

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACTN	: Association des Chefs Traditionnels du Niger
AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CARI	: Compte Rendu des Indicateurs de la Sécurité Alimentaire
CFEPD	: Certificat de Fin d'Etude du Premier Degré
CoPIL	: Comité de Pilotage
DPNE	: Document de Politique Nationale de l'Electricité
ECVMA	: Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de l'Agriculture
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
F.CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
INS	: Institut National de la Statistique
MAG	: Malnutrition Aiguë Globale
MAS	: Malnutrition Aiguë Sévère
Mini AEP	: Mini Adduction d'Eau Potable
3N	: Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PDES	: Plan de Développement Economique et Social
PHMECV	: Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages dans l'espace UEMOA
PIB	: Produit Intérieur Brut
PROSEHA	: Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTSEF	: Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation
RGP/H	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SCA	: Score de Consommation Alimentaire
SDDCI	: Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SNAE	: Stratégie Nationale d'Accès à l'Electricité
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UP	: Unité Primaire
ZD	: Zone de Dénombrement

RESUME

Pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement mis en œuvre au Niger ces dernières années et dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de vie des ménages au sein de l'espace UEMOA (PHMECV), l'Institut National de la Statistique (INS), a réalisé en 2018-2019, la première (1^{ère}) Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM). L'objectif principal de cette enquête, réalisée dans tous les pays membres de l'UEMOA et avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale et de la Commission de l'UEMOA, a pour objectif principal de renforcer la capacité des Instituts Nationaux de la Statistique (INS) de ces Etats à produire régulièrement des données statistiques pertinentes et fiables et comparables dans le temps et entre pays, dans le domaine des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

La collecte des données sur le terrain a porté sur 6050 ménages répartis dans 504 Unités Primaires (UP) échantillon. La base de sondage ayant servi au tirage de cet échantillon est constituée de l'ensemble des ZD du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2012. Ainsi, 12 ménages ont été tirés de manière aléatoire dans chaque ZD échantillon. Cette collecte s'est déroulée en deux (2) vagues. La première (1^{ère}) vague portant sur la moitié de l'échantillon a eu lieu d'octobre à décembre 2018, et la seconde (2^{nde}) vague portant sur la deuxième (2^{ème}) moitié de l'échantillon a eu lieu d'Avril à juillet 2019. Cette collecte a été assurée, durant trois (3) mois pour chaque vague, par 12 équipes composées chacune d'un (1) chef d'équipe, d'un (1) chauffeur et de trois (3) agents enquêteurs.

Il ressort de l'analyse des données de cette enquête les principaux résultats suivants.

1. Caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages

Selon les caractéristiques du logement, 72,5% des ménages vivent dans des logements dont les murs sont précaires dont 79,9% en milieu rural et 36,4% en milieu urbain. Cette proportion est plus importante dans certaines régions comme Tillabéri (93,8%), Diffa (88,3%), Maradi (80,6%) et Tahoua (80,4%) où elle dépasse la moyenne nationale.

S'agissant de l'accès à l'eau, les puits ouverts constituent la principale source d'approvisionnement en eau des ménages. En effet, 35,8% des ménages y font recours. Plus d'un ménage sur trois (34,7%) utilise l'eau de robinet et 23,7%

les puits couverts ou forage. L'accès à l'eau varie également selon le milieu de résidence. En effet, la majeure partie des ménages vivant en milieu urbain (87,5%) consomment l'eau de robinet. En milieu rural, 4 ménages sur 10 (43%) font recours aux puits ouverts pour l'eau de boisson. On note, par ailleurs, une proportion non moins importante des ménages ruraux (23,8%) qui consomment l'eau de robinet.

L'analyse selon la région permet de relever que 80,3% des ménages vivant dans la région de Niamey utilise le robinet comme source d'approvisionnement en eau de boisson. Cette proportion est relativement moins élevée chez les ménages vivant dans les régions de Zinder (23,7%), Tillabéry (25,8%) et Dosso (29,2%).

S'agissant de l'accès à l'électricité, 21,1% des ménages utilisent l'électricité comme source d'éclairage. Selon le milieu de résidence. Cette proportion est de 11,7% en milieu rural et 66,6% en milieu urbain.

Au niveau régional, le taux d'utilisation de l'électricité comme source d'éclairage est plus faible dans la région de Zinder (7,7%). Les régions de Niamey (80,7%), Agadez (39,8%) et Tillabéri (30,1%) enregistrent des taux d'utilisation de l'électricité supérieurs à la moyenne nationale. Par contre, les régions de Zinder (7,7%) et Maradi (12,2%) connaissent les taux les plus faibles en matière d'utilisation de l'électricité.

38,5% des personnes âgées de 15 ans et plus possèdent un téléphone portable. Au niveau régional, on note que les régions de Zinder (28,4%), Maradi (28,9%) et Dosso (37,9%) enregistrent les taux de possession les plus faibles. Selon le milieu de résidence, les résultats de l'enquête montrent que la proportion des individus, âgés de 15 ans et plus, possédant un téléphone portable est plus élevée en milieu urbain (66,9%) qu'en milieu rural (31,4%).

Par rapport à l'accès à l'internet, les résultats de l'EHCVM 2018/2019 indiquent que 8,1% des personnes âgées de 15 ans et plus ont accès à l'internet. Cette proportion est relativement faible dans les régions de Zinder (3%), Tahoua (4,9%), Diffa (5,3%), Dosso (5,5%), Tillabéri (6,4%) et Maradi (6,7%).

Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) a connu une amélioration au cours des dernières années passant de 28,4% en 2014 (ECVMA_2014) à 34,3% en 2018/2019. L'analphabétisme touche donc près des deux tiers (2/3) des adultes au Niger. Selon le milieu de résidence, 6 adultes sur 10 (59,7%) sont alphabétisés en milieu urbain contre moins de 3 sur

10 en milieu rural (27,6%). Les régions de Tahoua (28,4%), Tillabéri (29,2%) et Maradi (30,5%) enregistrent les plus faibles taux. Par contre la région de Niamey (65%) a le plus fort taux, suivie de la région d'Agadez (46,2%).

La fréquentation scolaire des enfants âgés de 7 à 12 est passée de 49,4% en 2014 à 53,3% en 2018/2019. Les disparités persistent entre le milieu urbain (88,1%) et le milieu rural (47,2%). Ainsi, plus de la moitié des enfants de 7 à 12 ans, en milieu rural, sont hors de l'école. La région de Diffa (38,3%) enregistre le plus faible taux de fréquentation scolaire. Les régions de Zinder (44,3%) et Tahoua (49,7%) enregistrent aussi des taux de fréquentation inférieurs au niveau national.

Dans l'ensemble, un tiers (33,6%) des individus âgés de 15 à 17 ans ont complété avec succès l'enseignement primaire. L'écart est très important entre le milieu urbain (65,3%) et le milieu rural (24,4%). Cette faiblesse du taux d'achèvement n'est pas sans lien avec le niveau d'accès encore peu élevé mais aussi la capacité de rétention du système scolaire. Les régions de Tahoua (21,2%), Zinder (24,6%) et Diffa (26,8%) enregistrent les plus faibles performances tandis les régions de Niamey (69,5%), Agadez (50,9%) se démarquent nettement.

2. Principaux indicateurs de pauvreté et de bien être

Le taux national de pauvreté a connu une baisse significative. En effet, il est passé de 48,2% en 2014 à 40,8% en 2018/2019 soit une diminution de 4,6 points. Cette baisse est la résultante d'une croissance économique soutenue au cours de ces dernières années. Cette baisse ne s'est pas traduite, cependant par une baisse du nombre de pauvres. Au contraire, le nombre de pauvres s'est accru d'environ un million d'individus sur la période. C'est le fait d'un croît démographique beaucoup plus important que la baisse du taux de pauvreté. Ainsi, en termes d'effectif sur une population estimée à vingt un millions huit cent quatre-vingt mille six cent trente (21.880.630) habitants en 2018/2019 au Niger, environ 8.933.012 sont pauvres.

L'indice de concentration de Gini, qui met en exergue les inégalités de revenus au niveau de l'ensemble des populations, il montre une légère augmentation des inégalités entre 2011 et 2018/2019. La valeur de cet indicateur est passée en effet, de 0,31 en 2011 à 0,35 en 2018/2019.

Les résultats révèlent également une tendance baissière en milieu rural. En effet, le taux de pauvreté est passé de 54,6% à 46,8% entre 2011 et 2018/2019 soit une baisse de 7,8 points. En milieu urbain, l'incidence de la pauvreté a connu des fluctuations la même période. En effet, une baisse de 8,8 points a été enregistrée durant la période 2011-2014 contrairement à la période 2014-

2018/2019 où c'est une légère hausse qui a été observée. De 9,1 % en 2014, le taux de pauvreté est passé à 11,8% en 2018/2019. Cependant, on relève que la pauvreté est plus rurale qu'urbaine. En effet, en milieu rural, la pauvreté touche 46,8 % de la population, contre 11,8% en milieu urbain. Enfin, la pauvreté touche de façon disproportionnée les régions. En effet, l'analyse selon les régions révèle une incidence relativement élevée de la pauvreté, dépassant la moyenne nationale dans les régions de Dosso (48,4%), Zinder(47,8%), Maradi(46,1%) et Tillabéri (42,3%). Les régions les moins touchées sont Niamey et Agadez avec respectivement 6,9% et 14,6% d'individus qui sont touchés par la pauvreté.

S'agissant de la profondeur de la pauvreté qui mesure l'écart moyen entre le niveau de consommation de la population pauvre et le seuil de pauvreté, elle a également connu une baisse sensible au niveau national, passant de 13,2% en 2014 à 11,2% en 2018/2019. Elle est beaucoup plus marquée en milieu rural (13%) qu'en milieu urbain (2,3%). Cet indicateur révèle un gap d'environ de 20 360 FCFA (11,2% du seuil de pauvreté), par individu et par an, entre le niveau de consommation moyenne des individus vivant dans les ménages pauvres et le seuil de pauvreté. Ainsi, le gap de ressources entre le niveau de consommation actuel des individus pauvres et le seuil de pauvreté représenterait environ 11% du PIB.

La région de Dosso (12,8%), bien qu'ayant l'incidence de pauvreté la plus élevée présente un écart de pauvreté moins important que les régions de Zinder et de Maradi où la profondeur de la pauvreté atteint respectivement 13,9% et 13,8%. En d'autres termes, les pauvres vivant dans ces deux dernières régions s'écartent beaucoup plus du seuil de pauvreté que ceux vivant à Dosso.

La sévérité de la pauvreté qui renseigne sur les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres, qui permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres dans la lutte contre la pauvreté et qui est de ce fait interprétée comme une mesure des inégalités entre pauvres, a également connu une nette baisse. En effet, de 12,3% puis 8,4% ; 9% et 5,5%, respectivement en 2005, 2007/2008, 2011 et 2014, la sévérité de la pauvreté au Niger est de 4,3% au niveau national en 2018/2019. Elle est sept (7) fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (5% et 0,7%). Ces résultats indiquent que les inégalités entre pauvres sont beaucoup plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'analyse de la contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence montre que le phénomène de pauvreté sévit essentiellement en milieu rural. Ce dernier abrite, en effet, plus de 95 pauvres sur 100.

Suivant la région de résidence, il ressort que Zinder contribue le plus à la pauvreté nationale (25,2 %), suivie des régions de Maradi (23,1 %), Tahoua (16,7%), Tillabéri (16,2%) et Dosso (14,1%).

Selon la taille du ménage, l'analyse montre que celle-ci est une fonction décroissante du niveau de vie. En effet, plus le niveau de vie augmente, plus la taille du ménage diminue. Ainsi, l'incidence de la pauvreté est de 0% au niveau des ménages d'une personne, elle est de 1,4% pour les ménages à deux (2) membres mais elle passe à plus de 23% pour les ménages de trois (3) à cinq (5) personnes.

Ainsi, de façon générale, tous les indicateurs de pauvreté ont connu une nette amélioration. Le taux national de pauvreté par exemple est passé de 48,2% en 2014 à 40,8% en 2018/2019 soit une diminution de 4,6 points. Cependant, le nombre de pauvres au cours de la même période a augmenté, passant de 8 367 208 en 2014 à 8 932 844 en 2018/2019. L'analyse des déterminants de la pauvreté montre qu'un certain nombre de facteurs qui expliquent en partie la persistance de la pauvreté. Il s'agit du poids démographique, l'éducation et l'accès aux infrastructures. Sur le plan démographique, le Niger enregistre un indice synthétique de fécondité élevé et une croissance démographique très forte évaluée à 3,9 pour cent en moyenne annuelle par le RGP/H_2012. Cette croissance démographique induit une demande toujours plus forte en investissements sociaux (santé, éducation, services sociaux). Ce fort taux de croît démographique annihile parfois les efforts pourtant importants du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté. En effet, nonobstant une baisse de l'incidence de la pauvreté monétaire de l'ordre de 7,4 points de pourcentage, le nombre de pauvres a beaucoup augmenté, passant de 7 963 631 personnes en 2011 à 8 933 012 personnes en 2018/2019. Ensuite, pour ce qui est de l'éducation, les résultats montrent que les ménages dont les chefs ont fait des études avancées sont moins pauvres que les autres ménages. Quant aux infrastructures, le Niger est en retard dans ce domaine, en témoignent l'accès difficile à certains services sociaux de base. Le retard dans ces secteurs prive les ménages d'un certain bien-être mais surtout limite leur possibilité de créer des activités génératrices de revenus. Ces domaines méritent ainsi une plus grande attention dans les différents programmes et politiques de développement.

SUMMARY

To monitor and evaluate the development policies and programs implemented in Niger in recent years and within the framework of the Program for Harmonization and Modernization of Surveys on Household Living Conditions in the WAEMU region (PHMECV), the National Institute of Statistics (INS) conducted the first (1st) Harmonized Survey on Household Living Conditions (EHCVM) in 2018-2019. The main objective of this survey, carried out in all WAEMU member countries and with the technical and financial support of the World Bank and the WAEMU Commission, is to strengthen the capacity of the National Statistical Institutes (NSIs) of these States to regularly produce relevant and reliable statistical data that is comparable over time and between countries, in the area of household living conditions and poverty.

Data collection in the field covered 6050 households in 504 sample Primary Units (PU). The sampling frame used to draw this sample is made up of all the ZD of the fourth (4th) General Census of Population and Housing (RGPH) carried out in 2012. Thus, 12 households were randomly selected in each sampled ZD. This collection took place in two (2) waves. The first (1st) wave covering half of the sample took place from October to December 2018, and the second (2nd) wave covering the second (2nd) half of the sample took place from April to July 2019. This collection was carried out, during three (3) months for each wave, by 12 teams each composed of one (1) team leader, one (1) driver and three (3) interviewers.

Analysis of the data from this survey revealed the following main results.

1. Socio-economic and demographic characteristics of households

According to housing characteristics, 72.5% of households live in housing with precarious walls, 79.9% of which are in rural area and 36.4% in urban area. This proportion is higher in certain regions such as Tillabéri (93.8%), Diffa (88.3%), Maradi (80.6%) and Tahoua (80.4%) where it exceeds the national average.

In terms of access to water, open wells are the main source of household water supply. In fact, 35.8% of households use them. More than one out of three households (34.7%) use tap water and 23.7% use covered wells or boreholes. Access to water also varies according to the area of residence. Most households living in urban areas (87.5%) use tap water. In rural areas, 4 out of 10 households (43%) use open wells for drinking water. In addition, a no less significant proportion of rural households (23.8%) consume tap water.

Analysis by region shows that 80.3% of households living in the Niamey region use the tap as a source of drinking water. This proportion is relatively lower among households living in the regions of Zinder (23.7%), Tillabéry (25.8%) and Dosso (29.2%).

Regarding access to electricity, 21.1% of households use electricity as a source of lighting. Depending on the place of residence. This proportion is 11.7% in rural areas and 66.6% in urban areas.

At the regional level, the rate of use of electricity as a source of lighting is lower in the region of Zinder (7.7%). The regions of Niamey (80.7%), Agadez (39.8%) and Tillabéri (30.1%) have electricity use rates higher than the national average. On the other hand, the regions of Zinder (7.7%) and Maradi (12.2%) have the lowest rates of electricity use.

38.5% of the population aged 15 years and over own a cell phone. At the regional level, the regions of Zinder (28.4%), Maradi (28.9%) and Dosso (37.9%) have the lowest rates of ownership. According to place of residence, the survey results show that the proportion of individuals, aged 15 years and older, owning a cell phone is higher in urban areas (66.9%) than in rural areas (31.4%).

In relation to Internet access, the results of the EHCVM 2018/2019 indicate that 8.1% of people aged 15 years and over have access to the Internet. This proportion is relatively low in the regions of Zinder (3%), Tahoua (4.9%), Diffa (5.3%), Dosso (5.5%), Tillabéri (6.4%) and Maradi (6.7%).

The adult literacy rate (15 years and older) has improved in recent years, rising from 28.4% in 2014 (ECVMA_2014) to 34.3% in 2018/2019. Illiteracy thus affects nearly two-thirds (2/3) of adults in Niger. Depending on the area of residence, 6 out of 10 adults (59.7%) are literate in urban areas, compared to less than 3 out of 10 in rural areas (27.6%). The regions of Tahoua (28.4%), Tillabéri (29.2%), and Maradi (30.5%) recorded the lowest rates. On the other hand, the region of Niamey (65%) has the highest rate, followed by the region of Agadez (46.2%).

School attendance of children aged 7 to 12 increased from 49.4% in 2014 to 53.3% in 2018/2019. Disparities persist between urban (88.1%) and rural (47.2%) areas. Thus, more than half of rural children aged 7 to 12 are out of school. The Diffa region (38.3%) has the lowest school attendance rate. The regions of Zinder (44.3%) and Tahoua (49.7%) also have lower attendance rates than the national level.

Overall, one-third (33.6%) of individuals aged 15 to 17 have successfully completed primary education. There is a wide gap between urban (65.3%) and rural (24.4%) areas. This low completion rate is not unrelated to the still low level of access but also to the retention capacity of the school system. The regions of Tahoua (21.2%), Zinder (24.6%) and Diffa (26.8%) are the worst performers while the regions of Niamey (69.5%) and Agadez (50.9%) stand out clearly.

2. Main poverty and welfare indicators

The national poverty rate fell significantly. Indeed, it fell from 48.2% in 2014 to 40.8% in 2018/2019, a decrease of 4.6 points. This decline is the result of sustained economic growth in recent years. This decline has not translated, however, into a decrease in the number of poor people. On the contrary, the number of poor people increased by about one million over the period. This is the result of a demographic growth much greater than the decline in the poverty rate. Thus, in terms of the number of people out of a population estimated at twenty-one million eight hundred and eighty thousand six hundred and thirty (21,880,630) in 2018/2019 in Niger, approximately 8,933,012 are poor.

The Gini concentration index, which highlights income inequality among the population as a whole, shows a slight increase in inequality between 2011 and 2018/2019. The value of this indicator has in fact increased from 0.31 in 2011 to 0.35 in 2018/2019.

The results also reveal a downward trend in rural areas. In fact, the poverty rate fell from 54.6% to 46.8% between 2011 and 2018/2019, i.e. a drop of 7.8 points. In urban areas, the incidence of poverty fluctuated during the same period. In fact, a decline of 8.8 points was recorded during the 2011-2014 period as opposed to the 2014-2018/2019 period where a slight increase was observed. From 9.1% in 2014, the poverty rate rose to 11.8% in 2018/2019. However, we note that poverty is more rural than urban. Indeed, in rural areas, poverty affects 46.8% of the population, compared to 11.8% in urban areas. Finally, poverty disproportionately affects the regions. Indeed, analysis by region reveals a relatively high incidence of poverty, exceeding the national average in the regions of Dosso (48.4%), Zinder (47.8%), Maradi (46.1%) and Tillaberi (42.3%). The least affected regions are Niamey and Agadez with 6.9% and 14.6% of individuals affected by poverty respectively.

With regard to the depth of poverty, which measures the average gap between the poor population's consumption level and the poverty line, there has also been a significant decline at the national level, from 13.2% in 2014 to

11.2% in 2018/2019. It is much more marked in rural areas (13%) than in urban areas (2.3%). This indicator reveals a gap of about 20,360 FCFA (11.2% of the poverty line), per individual and per year, between the average consumption level of individuals living in poor households and the poverty line. Thus, the resource gap between the current consumption level of poor individuals and the poverty line would represent about 11% of GDP.

The Dosso region (12.8%), although having the highest incidence of poverty, has a smaller poverty gap than the Zinder and Maradi regions, where the depth of poverty is 13.9% and 13.8% respectively. In other words, the poor living in the latter two regions diverge much further from the poverty line than those living in Dosso.

The severity of poverty, which provides information on the differences in poverty intensity among the poor, which allows for a greater focus on the poorest of the poor in the fight against poverty and which is therefore interpreted as a measure of inequality among the poor, has also declined significantly. Indeed, from 12.3% then 8.4%; 9% and 5.5%, respectively in 2005, 2007/2008, 2011 and 2014, the severity of poverty in Niger is 4.3% at the national level in 2018/2019. It is seven (7) times higher in rural areas than in urban areas (5% and 0.7%). These results indicate that inequalities among the poor are much more pronounced in rural areas than in urban areas.

Analysis of the contribution to poverty according to place of residence shows that the phenomenon of poverty is essentially prevalent in rural areas. In fact, more than 95 out of every 100 poor people live in rural areas.

According to region of residence, Zinder contributes the most to national poverty (25.2%), followed by the regions of Maradi (23.1%), Tahoua (16.7%), Tillabéri (16.2%) and Dosso (14.1%).

According to household size, the analysis shows that household size is a decreasing function of standard of living. In fact, as the standard of living increases, household size decreases. Thus, the incidence of poverty is 0% for one-person households, it is 1.4% for two-member households, but rises to over 23% for households of three to five people.

Thus, in general, all poverty indicators have improved significantly. The national poverty rate, for example, fell from 48.2% in 2014 to 40.8% in 2018/2019, a decrease of 4.6 points. However, the number of poor during the same period increased from 8,367,208 in 2014 to 8,932,844 in 2018/2019. Analysis of the determinants of poverty shows that a number of factors partly

explain the persistence of poverty. These are demographic weight, education and access to infrastructure. Demographically, Niger has a high total fertility rate and a very high population growth rate estimated at 3.9 percent on average per year by the RGP/H_2012. This population growth has led to an ever-increasing demand for social investments (health, education, social services). This high population growth rate sometimes negates the government's major efforts to combat poverty. In fact, despite a decline in the incidence of income poverty of around 7.4 percentage points, the number of poor people has risen sharply, from 7, 963,631 in 2011 to 8, 933,012 in 2018/2019. Second, with respect to education, the results show that households whose heads have advanced education are less poor than other households. As for infrastructure, Niger lags behind in this area, as evidenced by the difficult access to some basic social services. The backwardness in these sectors deprives households of a certain level of well-being but above all limits their ability to create income-generating activities. These areas therefore deserve greater attention in the various development programs and policies.

Translated with www.DeepL.com/Translator (free version)

AVANT-PROPOS

Le suivi et l'évaluation des politiques de développement et en particulier du Programme de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015 et 2017-2021), des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) nécessitent un système d'informations statistiques capable de fournir des données fiables, de qualité actualisées et à temps, pour le calcul d'indicateurs et d'agrégats pertinents et les analyses approfondies des politiques publiques. Pour répondre à cette exigence, l'Institut National de la Statistique (INS) a prévu conduire diverses opérations statistiques dont des enquêtes auprès des ménages. C'est dans ce cadre que l'INS, a réalisé, à l'instar des autres INS des pays membres de l'UEMOA, avec l'appui technique et financier de la Commission de l'UEMOA et de la Banque Mondiale, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) en 2018/2019. Cette enquête est, la première (1^{ère}) d'une série de deux (2) enquêtes, devant être réalisées dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de vie des ménages au sein de l'espace UEMOA (PHMECV). Ce programme, mis en œuvre par la Commission de l'UEMOA, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, a pour objectif principal d'aider les INS des Etats membres de l'UEMOA à produire des statistiques fiables, régulières et comparables dans le temps et entre pays.

L'EHCVM 2018-2019 constitue la cinquième (5^{ème}) enquête sur les conditions de vie des ménages organisées par l'INS au cours des quinze (15) dernières années. Ses Objectifs sont les suivants : (i) mettre à jour les indicateurs et le profil de pauvreté ; (ii) mesurer les progrès réalisés dans la recherche de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (iii) fournir des données pour améliorer les connaissances sur l'agriculture et l'élevage au Niger, notamment leurs rôles dans la réduction de la pauvreté et la façon de stimuler l'efficacité et l'innovation dans ces deux (2) secteurs.

La collecte des données de l'EHCVM 2018/2019 s'est déroulée en deux (2) vagues. La première (1^{ère}) vague portant sur la moitié de l'échantillon a eu lieu d'octobre à décembre 2018, et la seconde (2^{nde}) vague portant sur la deuxième (2^{ème}) moitié de l'échantillon a eu lieu d'Avril à juillet 2019. Les travaux d'analyse qui ont conduit à ce premier (1^{er}) document ont eu lieu d'août à septembre 2020. Avant les travaux d'élaboration du présent document, plusieurs ateliers techniques portant sur le traitement des données et sur le calcul des indicateurs de pauvreté et de bien-être ont été organisés, à l'intention des techniciens des pays membres par la Commission de l'UEMOA et la Banque Mondiale, avec la participation des experts de la BAD, de la BCEAO et d'Afristat. C'est après tout ce processus que le Comité de Pilotage (CoPil) de l'EHCVM 2018/2019, composé des Directeurs Généraux des INS, des représentants de la Commission de l'UEMOA, de la BCEAO, d'Afristat, de la BAD et des représentants de la Banque

Mondiale a validé par visioconférence le 15 juin 2020, les principaux indicateurs de pauvreté de ces Etats.

Le présent rapport porte sur le profil et les déterminants de la pauvreté au Niger pour 2018/2019. Il permet de mieux apprécier la nature et les caractéristiques actuelles de la pauvreté au Niger.

A l'occasion de la publication de ces résultats, nous voudrions adresser tous nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette enquête.

Il s'agit d'abord des autorités administratives nationales et régionales et de l'Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN) qui ont facilité le contact avec les ménages échantillon.

Ensuite des ménages, pour avoir accueilli les équipes malgré leurs occupations et pour leur coopération, coopération sans laquelle cette enquête n'aurait pas réussi.

Ces remerciements s'adressent aussi aux membres du comité de pilotage de l'EHCVM 2018/2019, à l'équipe technique, aux agents de collecte, pour la patience et le don de soi dont ils ont fait montre durant toute la phase de collecte des données sur le terrain.

Que la Banque Mondiale, la Commission de l'UEMOA et le PNUD trouvent, ici, la reconnaissance de l'Institut National de la statistique (INS) du Niger pour leur contribution financière et technique, et pour la mise à disposition de l'INS de ressources humaines qualifiées pendant toute la durée de l'opération.

Les données statistiques fournies par cette première (1^{ère}) Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) viennent ainsi enrichir la banque de données sur les conditions de vie des ménages dans notre pays. Elles seront largement diffusées pour permettre aux principaux utilisateurs des données statistiques publiques du Niger, notamment les planificateurs, les chercheurs, les politiques et administrations, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les étudiants, les opérateurs économiques et autres utilisateurs, de disposer d'outil supplémentaire d'aide à la décision, dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de leurs politiques et programmes de développement et de coopération ou d'activités.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Description du pays (Géographie, Démographie)

Le Niger est un pays sahélien et enclavé et dont le point le plus proche de la mer se trouve à environ 600 km. Il a une superficie de 1.267.000 km² et les 3/4 du pays sont occupés par des déserts dont celui du Ténéré qui compte parmi les plus austères du monde.

Il est limité à l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Bénin et le Nigeria et au Nord par la Libye et l'Algérie. Le relief est quelque peu contrasté, à cause des altitudes comprises généralement entre 200 et 500 mètres, s'élevant progressivement du sud-ouest au nord-est. La partie Sud est caractérisée par une alternance de plaines et de plateaux entrecoupés par des roches précambriennes à l'Ouest, les chaînes de collines du crétacé et du tertiaire au centre et à l'Est et les vallées et des cuvettes d'Ouest en Est.

Au plan climatique, le pays fait face à une aridité, sans cesse croissante, marquée par une pluviométrie très faible en général, variant selon un gradient négatif du sud (800 mm au maximum dans le sahel) vers le Nord (moins de 150 mm). Le pays est caractérisé aussi par la récurrence des périodes de sécheresse qui exposent les populations aux aléas climatiques, avec parfois de pertes de récoltes, d'animaux et d'autres ressources. On distingue quatre zones climatiques au Niger:

- la zone sahélo soudanienne, qui représente environ 1% de la superficie totale du pays, et qui reçoit 600 à 800 mm de pluie en moyenne par an; elle est propice à la production agricole et animale;
- la zone sahélienne, qui couvre 10% du pays, et qui reçoit 300 à 600 mm de pluie en moyenne par an, et qui est propice à l'agro pastoralisme;
- la zone sahélo saharienne, qui représente 12% de la superficie du pays et qui reçoit 150 mm à 300 mm de pluie en moyenne par an, et propice à l'élevage transhumain;
- la zone saharienne, désertique, qui couvre 77% du pays, et qui reçoit moins de 150 mm de pluie en moyenne par an, où on pratique des cultures irriguées.

Au plan pédologique, les sols cultivés ont une carence généralisée en matière organique, et en phosphore. Ils sont affectés par une baisse continue de leur fertilité.

En matière des ressources en eau, selon les experts, le Niger, bien que pays à climat sec, disposerait d'abondantes ressources en eau souterraine et de surface qui constituent l'essentiel des ressources hydriques du pays. Cependant, le réseau hydrographique se révèle relativement mince

comparativement à la situation dans d'autres Etats d'Afrique Occidentale. La contrainte majeure réside dans l'accessibilité à ces ressources du fait de conditions d'exploitation souvent difficiles.

Sur le plan de la végétation, le Niger abrite des espèces et des formations végétales représentées par plusieurs étages biogéographiques. La flore nigérienne renferme environ 1600 espèces. La superficie des terres à vocation forestière est estimée à 14.000.000 ha.

Sur le plan de la faune, l'étagement bioclimatique du Niger permet au pays de disposer d'une faune riche et variée, composée de 3200 espèces animales et beaucoup d'invertébrés (mollusques, insectes). Par ailleurs, le Niger dispose des réserves de faune et de quelques parcs nationaux.

S'agissant de la population du Niger, elle était de 17 138 707 habitants en 2012 (RGP/H, 2012), contre 3 240 000 habitants en 1960. Le taux d'accroissement de la population est l'un des plus élevés au monde (3,9%). Aussi, la population nigérienne est extrêmement jeune, et est majoritairement rurale. Comparativement à la sous-région, le taux d'urbanisation est très faible (18 % en 2012). Quant à la densité moyenne de la population, elle est de 8,7hbt/km², mais la majorité des Nigériens vit dans la bande sud du pays, favorable aux activités agro-pastorales. Cette forte croissance démographique pose de nombreux défis en termes de satisfaction des besoins sociaux de base, notamment en éducation, en santé, en hydraulique, en emploi, en protection sociale et sécuritaire, en infrastructures, en sécurité alimentaire.

1.2 Cadre macroéconomique

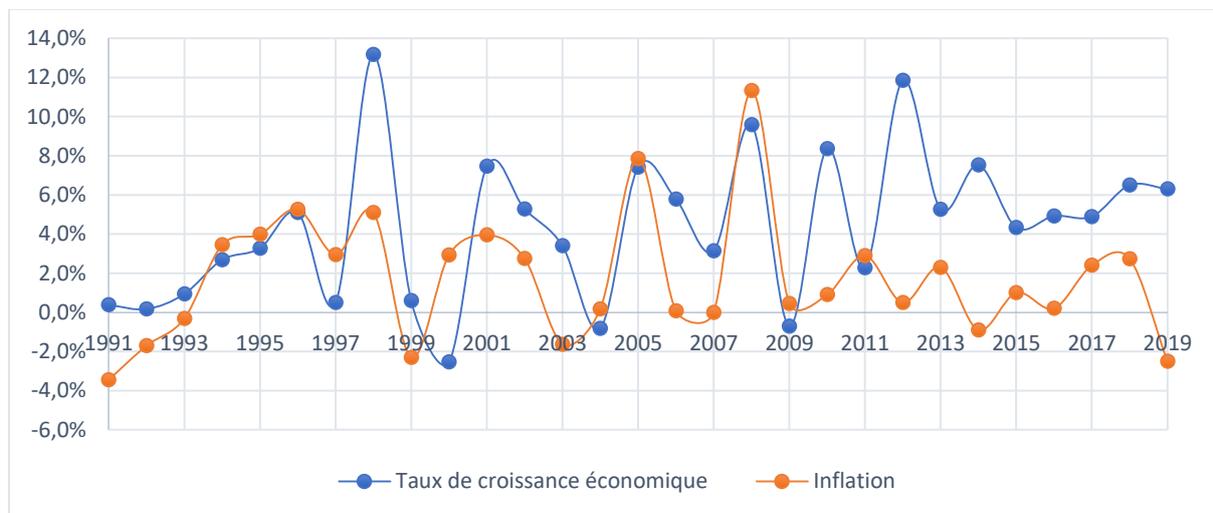
Le cadre macroéconomique du pays s'est consolidé ces dernières années, malgré l'évolution erratique du taux de croissance économique. En effet, selon les publications de l'INS du Niger, ce taux est passé de 1,4% en 1991 à 11,8% en 2012, pour se situer à 4,9% en 2017, 6,5% en 2018 et 6,3¹% en 2019. En terme nominal, le PIB est passé de 672,7 milliards de FCFA en 1990 à 5555 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement moyen annuel de 4,2% sur la période. Cette performance peut, en grande partie, être expliquée par le dynamisme des secteurs primaire et tertiaire, qui ont connu un accroissement moyen annuel de 8,5% et 8,4% respectivement. La croissance du secteur primaire est essentiellement portée par l'agriculture suite à des effets conjugués d'une bonne pluviométrie et de la mise en œuvre de l'initiative 3N. Cette consolidation démontre aussi la résilience de l'économie nigérienne

¹ Les données pour l'année 2019 sont issues des estimations du FMI dans le cadre de consultations au titre de l'article iv, cinquième revue, décembre 2019.

face aux différents risques (Changement climatique, insécurité dans certaines régions, chute du prix de l'uranium etc.)

Par ailleurs, l'inflation a été relativement maîtrisée sur la période 1990-2019, avec une moyenne de 1,7% par an, respectant ainsi les critères de convergence de l'UEMOA (3%). Cette situation peut s'expliquer par les mesures prises depuis 2011 par le Gouvernement, notamment la vente des céréales à prix modéré, la stabilité des prix des hydrocarbures depuis 2012 et la distribution gratuite de vivres aux populations vulnérables.

Graphique 1: Evolution de la croissance économique et de l'inflation



Sources : Compte économique de la Nation, INS ; estimations FMI, décembre 2019

En matière des finances publiques, des efforts considérables ont été consentis dans la mobilisation des recettes budgétaires sur la période 1990-2019. Ainsi, les recettes fiscales ont enregistré une progression de 10,3% sur la période 1990-2019 en moyenne et par an. En valeur absolue, les recettes fiscales sont passées de 63,9 milliards de FCFA en 1990 à 806 milliards de FCFA en 2019, soit une augmentation 796,7 milliards de FCFA.

Parallèlement, les dépenses totales ont aussi progressé depuis 1990, du fait de la nécessité de prise en charge des besoins sociaux croissants, notamment dans les secteurs sociaux de base, dans la sécurité et dans les infrastructures. Les dépenses publiques s'accroissent en moyenne de 10% durant la période 1990-2019. En valeur nominale, les dépenses totales sont passées de 148,7 milliards de FCFA en 1990 à 1620,0 milliards de FCFA en 2019. Cette évolution des dépenses totales peut s'expliquer fondamentalement par la progression simultanée de ses composantes courantes et en capital, qui ont enregistré respectivement une progression de 8,5% et 13,7% sur la période 1990-2019.

Le déficit budgétaire a enregistré une amélioration significative grâce à la performance en matière de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses totales surtout au cours de ces dernières années. En pourcentage de PIB, il s'est établi en moyenne à 3,4% sur la période 1990-2018 et à 3,9% en 2019. En lien avec l'évolution du déficit budgétaire, la dette publique a connu récemment un accroissement modéré. En effet, le poids de l'encours de la dette publique est passé de 19,8% du PIB en 2010 à 55,4% en 2019. Cette situation est certainement due à l'augmentation des besoins de financement dans les actions de développement.

La situation des échanges extérieurs a été marquée par une dégradation chronique du déficit de la balance commerciale. En effet, sur la période 1990-2019, les importations ont augmenté en moyenne de 9,6% par an, tirées principalement par les achats des biens d'équipement et intermédiaires ainsi que ceux des produits alimentaires. Quant aux exportations, elles ont enregistré une hausse moyenne de 7,2%, tirées par les exploitations pétrolières et uranifères.

La situation monétaire est caractérisée par un accroissement des crédits à l'économie sur la période 1990-2019. En effet, ils ont connu une progression moyenne de 10% sur cette période. Cette évolution est principalement tirée par le secteur tertiaire notamment le commerce, les services fournis aux collectivités, les transports et la communication.

La performance de l'activité économique, dans tous les secteurs, conjuguée aux efforts des politiques publiques a permis d'améliorer le niveau d'emploi. En effet, les résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'INS en mars 2018 font ressortir un total de 2 182 207 personnes occupées au Niger réparties en secteurs institutionnels agricole (71,3%) et non agricole (28,7%). Concernant le secteur institutionnel agricole, le secteur public accueille 50,6% d'emplois formels contre 49,4% d'emplois informels alors que le secteur privé en emploie la totalité des emplois informels. S'agissant du secteur institutionnel non agricole, les emplois formels représentent 92,8% des emplois fournis par le secteur public contre 7,2% des emplois informel. Par contre, le secteur privé regorge plus d'emplois informels avec 99,3% contre 0,7% d'emplois formels.

1.3 L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)

L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM_2018/2019) est la première d'une série de deux (2) Enquêtes devant être réalisées dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des ménages (PHMECV) que la Commission de l'UEMOA est en train de mettre en œuvre, dans ses Etats membres, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale.,.

Ce programme vise principalement à renforcer la capacité des Instituts Nationaux de Statistique (INS) de ces pays de façon à produire régulièrement des données pertinentes, fiables et comparables dans le temps et entre pays, dans le domaine des conditions de vie des ménages et de la pauvreté. Il vise également à fournir les données pour l'évaluation des politiques publiques.

La conception et la mise en œuvre d'un tel programme se justifient par la faible comparabilité des indicateurs de pauvreté. De même, dans certains de ces pays, les comparaisons dans le temps ne se font pas sans difficultés. La principale cause de ces problèmes de comparaison tient aux différences méthodologiques tant sur l'aspect échantillonnage que sur l'aspect collecte des données. C'est partant de ce constat que la Commission de l'UEMOA a sollicité et obtenu l'appui technique et financier de la Banque Mondiale pour la conception et la mise en œuvre du PHMECV qui s'est donné comme mission de corriger ces insuffisances ci-dessus énumérées. Ainsi, tous les pays membres de l'UEMOA ont adapté un questionnaire commun (aux spécificités près !) et un plan de sondage commun. Ce dernier est basé sur une taille d'échantillon conduisant à l'obtention d'indicateurs représentatifs au niveau national, selon le milieu de résidence et au niveau région. En outre, tous les pays ont convenu de réaliser les opérations de collecte en deux vagues et au cours de la même période. A chaque vague, la moitié des ménages échantillons est enquêtée.

1.3.1 Objectifs

L'objectif principal du projet d'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au sein de l'Espace UEMOA est de renforcer la capacité des Instituts Nationaux de la Statistique (INS) de ces Etats de façon à produire régulièrement des données statistiques pertinentes et fiables et comparables dans le temps et entre pays, dans le domaine des conditions de vie des ménages et de la pauvreté. Il vise également à fournir les données pour l'évaluation des politiques publiques.

1.3.2 Résultats attendus

A l'issue de la mise en œuvre du projet EHCVM, les résultats suivants sont attendus :

- Les capacités des INS des pays membres de l'UEMOA en matière de conduite d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages sont renforcées ;
- La régularité de la production de données statistiques pertinentes et fiables est garantie ;

- Les indicateurs produits sont comparables dans le temps et avec ceux des autres pays membres de l'UEMOA ;
- les données statistiques permettant l'évaluation de politiques publiques sont disponibles ;
- la base des données est accessible aux utilisateurs.

1.3.3 Méthodologie de l'enquête

Pour le cas du Niger, une taille d'échantillon d'environ 6050 ménages répartis dans 504 Unités Primaires (UP), a été retenue pour la collecte des données sur le terrain. La base de sondage ayant servi au tirage de l'échantillon de l'enquête est constituée de l'ensemble des ZD du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2012. Ainsi, au premier degré de tirage, il a été procédé à la sélection de 504 Zones de Dénombrements (ZD=UP) proportionnellement à leurs tailles (en termes de nombre de ménages) et au second degré, après un dénombrement exhaustif, 12 ménages ont été tirés de manière aléatoire dans chaque ZD échantillon. Les huit (8) régions administratives constituant des strates explicites.

La répartition de l'échantillon suivant les huit strates est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon de l'EHCVM_2018/2019 par strate

Région	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de ménages enquêtés/Validés
Agadez	52	624	619
Diffa	54	648	648
Dosso	54	648	648
Maradi	73	876	872
Tahoua	67	804	803
Tillabéri	67	804	802
Zinder	76	912	912
Niamey	61	732	720
Total	504	6048	6024

Pour ce qui est du second aspect de la méthodologie de l'enquête relatif à la collecte des données, il a été retenu que les données à collecter soient classées en cinq (5) catégories distinctes :

- Ménages et individus : informations sociodémographiques portant sur la composition des ménages, l'éducation, la santé, les caractéristiques de l'emploi, le logement, les avoirs du ménage, etc. ;
- Consommation alimentaire et non-alimentaire des ménages ;

- Revenus des ménages (salaires, revenus des entreprises agricoles et non-agricoles, revenus hors emploi) ;
- Prix des produits alimentaires ;
- Accès aux infrastructures communautaires.

CHAPITRE 2: TENDANCES DE LA PAUVRETE ET DE L'INEGALITE

2.1. Mesure de la pauvreté monétaire

La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel. On peut l'examiner sous l'angle des libertés individuelles, d'accès à l'éducation, d'accès à la santé, etc. Mais, de toutes ces dimensions, la plus courante est la pauvreté monétaire. Pour cette dimension, une personne est pauvre si elle n'a pas le minimum de ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins fondamentaux (se loger, se nourrir, se vêtir, etc.).

La mesure de pauvreté nécessite au préalable le choix d'un indicateur de bien-être, puis la définition d'une ligne de pauvreté, permettant d'identifier les pauvres des non-pauvres, et enfin la détermination d'un indice de pauvreté permettant de déterminer l'incidence ou l'intensité de la pauvreté.

Ainsi la mesure de la pauvreté passe par deux étapes, d'abord identifier les ménages ou individus pauvres, et ensuite calculer les indicateurs permettant de cerner l'ampleur et la profondeur du phénomène.

La première étape, l'identification des pauvres nécessite, elle aussi, deux éléments:

- i) Un indicateur de mesure du bien-être: la première étape pour construire un indicateur de mesure du bien-être consiste à calculer l'agrégat de consommation qui est obtenu en effectuant la somme de la consommation alimentaire, la consommation non-alimentaire de biens non-durables et services, la valeur d'usage des biens durables et le loyer imputé des ménages propriétaires et ceux logés gratuitement.

La consommation alimentaire est principalement renseignée dans les sections 7A et 7B du questionnaire ménage. La section 7A renferme les informations sur les repas pris hors du domicile et la section 7B traite de la consommation alimentaire dans le ménage. Il y a d'autres informations portant sur la consommation alimentaire du ménage dans deux autres sections. La section 9A traite des dépenses relatives aux

fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois, dépenses qui incluent l'alimentation.

Les dépenses en biens non-alimentaires sont enregistrées dans les sections 9B pour ceux renseignés au cours des 7 derniers jours, 9C (sauf le whisky et les vins modernes) pour ceux renseignés au cours des 30 derniers jours, 9D pour ceux renseignés au cours des 3 derniers mois, 9E pour ceux renseignés au cours des 6 derniers mois et 9F pour ceux renseignés au cours des 12 derniers mois. Les dépenses de loyer, eau, électricité, etc. sont renseignées à la section 11 sur le logement.

La deuxième étape consiste à tenir compte des différences dans la taille et de la composition démographique des ménages. En définitive, l'indicateur de mesure de bien-être retenu dans le cadre de cette étude est un agrégat de consommation finale par tête, après avoir procédé à une normalisation par l'indice du coût de la vie.

- ii) Un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un niveau de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre. Le seuil de pauvreté est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non-pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La construction d'un seuil de pauvreté passe par deux étapes, construire un seuil de pauvreté alimentaire, puis un seuil non-alimentaire et de faire la somme des deux.

La seconde étape consiste à calculer les indicateurs qui permettent de mesurer l'ampleur et la profondeur du phénomène. Dans le cadre de l'approche monétaire, les mesures de pauvreté les plus couramment utilisées sont les indices de pauvreté de Foster-Greer-Thorbecke (1984) (FGT) qui mesurent l'incidence (P0 : Head count ratio), la profondeur (P1 : l'écart moyen de pauvreté) et la sévérité de la pauvreté (P2 : carré de l'écart moyen de pauvreté)². L'indicateur d'inégalité le plus populaire, l'indice de Gini, mesure les changements dans la distribution globale des revenus.

² En 1976, Sen introduisit une approche ordinale de la pauvreté en proposant d'adopter une démarche en deux étapes pour mesurer la pauvreté : étape d'identification et étape d'agrégation. La première étape suppose le choix d'un critère de pauvreté impliquant à la fois le choix d'un indicateur et de l'unité d'analyse (individu ou ménage). Les informations obtenues à l'issue de cette première étape sont ensuite agrégées afin d'obtenir un indice de pauvreté. Sen a introduit un indice de pauvreté sensible à l'inégalité parmi les pauvres associant les mesures FGT et l'indice de Gini parmi les pauvres.

2.2. Tendances de la pauvreté monétaire et de l'inégalité

Il ressort du tableau N°2 ci-dessous que le taux national de pauvreté a diminué de 7,4 points de pourcentage entre 2011 et 2018/2019, passant de 48,2% à 40,8%. Cette baisse est plus prononcée durant la période 2014-2018/2019 avec une diminution de 4,6 points. La tendance baissière résulterait d'une croissance économique. Cette baisse concerne aussi la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

Cependant, il convient de souligner que cette baisse de l'incidence de la pauvreté sur la période 2011-2018/2019, nonobstant son importance, ne s'est pas traduite en une baisse du nombre de pauvres. Au contraire, le nombre de pauvres s'est accru d'environ un million d'individus sur la période. C'est le fait d'un croît démographique beaucoup plus important que la baisse du taux de pauvreté.

Quant à l'indice de concentration de Gini, il met en exergue les inégalités de revenus au niveau de l'ensemble des populations.

Les résultats montrent une légère augmentation entre 2011 et 2018/2019. La valeur de cet indicateur est passée de 0,31 en 2011 à 0,35 en 2018/2019. Ce qui traduit une augmentation des inégalités au niveau national.

Tableau 2 : Tendances des indicateurs de pauvreté

Indicateurs de pauvreté	2011	2014	2018/2019
Incidence de la pauvreté	48,2	45,4	40,8
Profondeur de la pauvreté	13,1	13,4	11,2
Sévérité de la population	4,9	5,5	4,3
Indice de GINI	0,31	0,34	0,35

2.2.1 Contribution de la croissance et des migrations sur l'évolution de la pauvreté

Les résultats révèlent également une tendance baissière en milieu rural. En effet, le taux de pauvreté est passé de 54,6% à 46,8% entre 2011 et 2018/2019 soit une baisse de 7,8 points. En milieu urbain, l'incidence de la pauvreté a connu des fluctuations la même période. En effet, une baisse de 8,8 points a été enregistrée durant la période 2011-2014 contrairement à la période 2014-2018/2019 où c'est une légère hausse qui a été observée. De 9,1 % en 2014, le taux de pauvreté est passé à 11,8% en 2018/2019.

En outre, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont connu une baisse entre 2011 et 2014 tandis que durant la période 2014-2018/2019 c'est une légère hausse qui est enregistrée.

Par ailleurs, on constate qu'en milieu urbain les inégalités se sont accrues durant la période 2011 et 2018/2019 comme l'indique la valeur de l'indice de GINI qui a augmenté de 0,06 points.

En milieu rural, il a baissé de 0,04 points. Ce qui traduit une réduction des inégalités.

Tableau 3 : Tendances des indicateurs de pauvreté, 2014-2018/2019

Indicateurs de pauvreté	2011			2014			2018/2019		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Incidence de la pauvreté	17,9	54,6	48,2	9,1	52,4	45,4	11,8	46,8	40,8
Profondeur de la pauvreté	3,6	15	13,1	1,6	15,7	13,4	2,4	13	11,2
Sévérité de la pauvreté	1,1	5,7	4,9	0,5	6,5	5,5	0,7	5	4,3
Indice de GINI	0,25	0,34	0,31	0,31	0,29	0,34	0,38	0,28	0,35
% de la population	17	83	100	16,2	83,8	100	17	83	100
% des pauvres	6,4	93,6	100	3,3	96,7	100	4,9	95,1	100
Nombre de pauvres	511 016	7 452 615	7 963 631	273 567	8 127 424	8 400 991	438 068	8 494 944	8 933 012

CHAPITRE 3: PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Ce chapitre présente les indicateurs de pauvreté à savoir l'incidence, la profondeur et la sévérité ainsi que les relations entre la pauvreté et les caractéristiques sociodémographiques et le capital humain. En effet, la cartographie de la pauvreté permet de mettre en évidence à quel degré les différentes zones du pays sont touchées par la pauvreté, tandis que l'appréhension du phénomène de pauvreté à travers les caractéristiques sociodémographiques et le capital humain fournit des éléments utiles pour mener des actions visant à améliorer les conditions de vie des pauvres.

3.1 Géographie de la pauvreté

Avec une superficie de 1.267.000 Km², le Niger est subdivisé en huit (8) régions ayant des spécificités spatiales, climatiques, économiques et démographiques. La partie nord du pays est occupée principalement par le Sahara et le désert du Ténéré mais regorge beaucoup de ressources minières, la partie sud constitue l'essentiel de la zone agricole tandis que le centre du pays constitue le domaine du pastoralisme et de l'agriculture.

La population du Niger est estimée à environ 21.880.630 habitants en 2018/2019 selon les projections démographiques basées sur les résultats du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2012. Cette population est concentrée principalement en milieu rural (83%) et principalement dans quatre régions à savoir Zinder (21,5%), Maradi (20,4%), Tahoua (19,1%) et Tillabéri (15,7%).

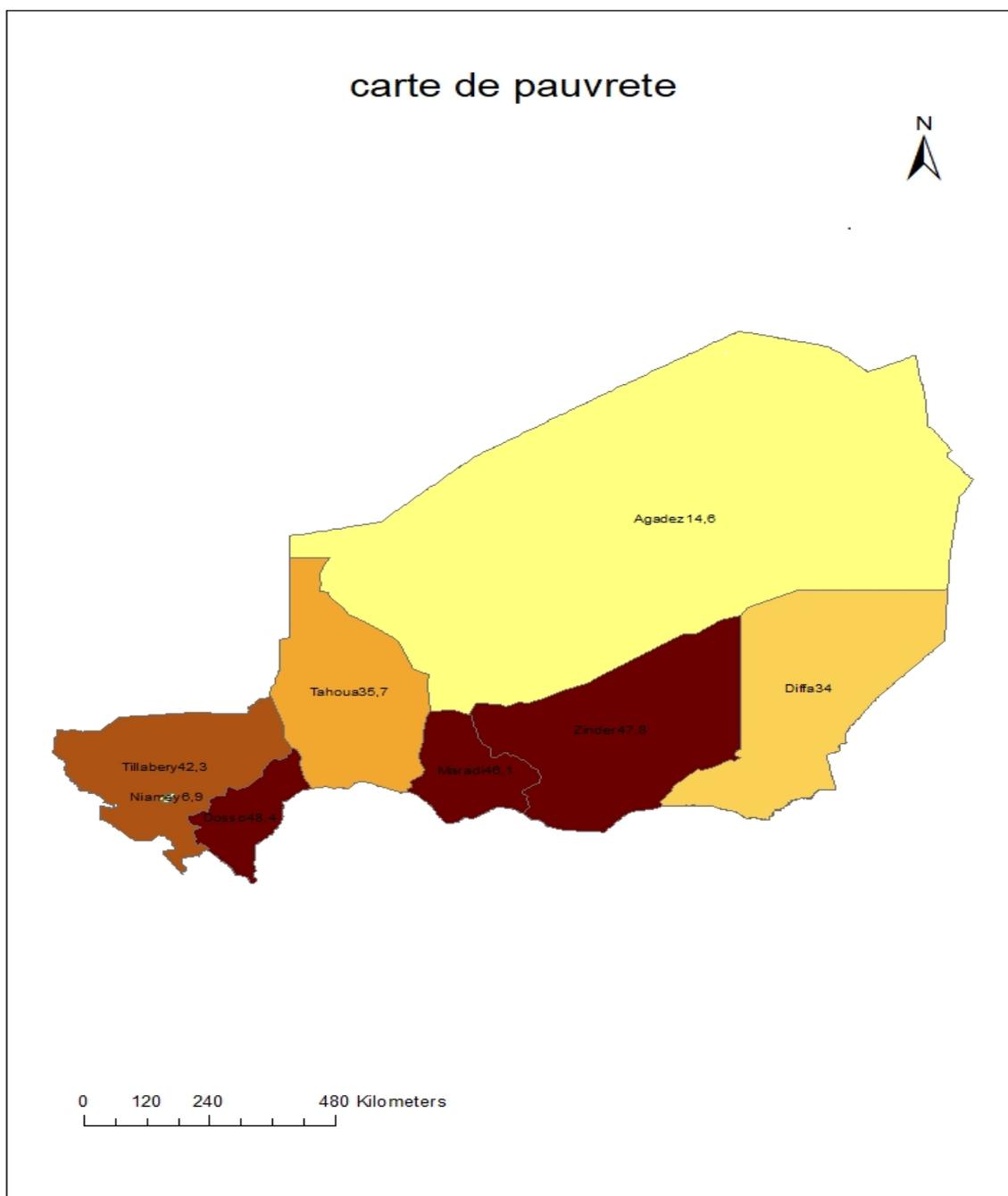
Dans l'ensemble du pays, le pourcentage des individus vivant en dessous du seuil de pauvreté (incidence de pauvreté) est estimé à 40,8 % en 2018/2019. En d'autres termes, sur un effectif de vingt un millions huit cent quatre-vingt mille six cent trente (21.880.630) habitants estimés en 2018/2019 au Niger, environ 8.933.012 sont pauvres. On note toutefois que cette incidence de la pauvreté continue son recul passant de 45,4% en 2014 à 40,8%, soit une baisse d'environ 5 points de pourcentage.

L'analyse spatiale de la pauvreté selon le milieu de résidence fait ressortir un écart très significatif entre le milieu urbain et le milieu rural. Ainsi, en milieu rural, la pauvreté touche 46,8 % de la population, contre 11,8% en milieu urbain,

L'analyse selon les régions révèle une incidence relativement élevée de la pauvreté, dépassant la moyenne nationale dans les régions de Dosso (48,4%),

Zinder(47,8%), Maradi(46,1%) et Tillaberi (42,3%). Les régions les moins touchées sont : la ville de Niamey, Capitale politique du pays, et la région d'Agadez avec respectivement 6,9% et 14,6% d'individus qui sont touchés par la pauvreté.

Graphique 2 : Carte de la pauvreté



S'agissant de **la profondeur de la pauvreté** qui mesure l'écart moyen entre le niveau de consommation de la population pauvre et le seuil de pauvreté, elle est estimée au niveau national à 11,2% contre 13,2% en 2014. Elle est beaucoup plus marquée en milieu rural (13%) qu'en milieu urbain (2,3%). Cet indicateur révèle un gap d'environ de 20 360 FCFA (11,2% du seuil de pauvreté), par individu et par an, entre le niveau de consommation moyenne des individus vivant dans les ménages pauvres et le seuil de pauvreté. Ainsi, le

gap de ressources entre le niveau de consommation actuel des individus pauvres et le seuil de pauvreté représenterait environ 11% du PIB.

La région de Dosso (12,8%), bien qu'ayant l'incidence de pauvreté la plus élevée présente un écart de pauvreté moins important que les régions de Zinder et de Maradi où la profondeur de la pauvreté atteint respectivement 13,9% et 13,8%. En d'autres termes, les pauvres vivant dans ces deux dernières régions s'écartent beaucoup plus du seuil de pauvreté que ceux vivant à Dosso.

Quant à **la sévérité de la pauvreté**, qui mesure la moyenne des carrés entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres. Elle est de 4,3 % au niveau national. Elle est de sept (7) fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (5% et 0,7%). Ces résultats indiquent que les inégalités entre pauvres sont beaucoup plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain.

La contribution à la pauvreté nationale a été établie en divisant le nombre total de pauvres de chaque zone par le nombre total de pauvres à l'échelle nationale multiplié par 100.

L'analyse de la contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence montre que le phénomène de pauvreté sévit essentiellement en milieu rural. Ce dernier abrite, en effet, plus de 95 pauvres sur 100.

Suivant la région de résidence, il ressort que Zinder contribue le plus à la pauvreté nationale (25,2 %), suivie des régions de Maradi (23,1 %), Tahoua (16,7%), Tillabéri (16,2%) et Dosso (14,1%). Ces résultats, combinés à ceux de l'incidence de pauvreté permettent aux autorités publiques et aux partenaires au développement d'établir un ordre de priorité pour le ciblage des zones géographiques devant bénéficier des programmes de réduction de la pauvreté.

Cependant, s'il est vrai que ces indicateurs permettent de cibler les régions pour lutter contre la pauvreté, il faut aussi admettre que la connaissance de la sévérité de la pauvreté fournit une information complémentaire qui peut aider à faire pencher la balance en faveur de l'une ou de l'autre région ou milieu de résidence. Il est donc important d'examiner comment se présente la sévérité de la pauvreté selon les régions. Les résultats de cet indicateur montrent qu'une attention particulière doit être portée au milieu rural et les régions de Zinder et Maradi dans les efforts de réduction de la pauvreté.

Tableau 4 : Indicateurs de pauvreté du Niger de 2018/2019 selon le milieu de résidence et la région

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Dépense moyenne annuelle de consommation par tête en FCFA	% de la population	Contribution à la pauvreté
Milieu de résidence						
Urbain	11,8	2,4	0,7	481.688	17,0	4,9
Rural	46,8	13,0	5,0	218.545	83,0	95,1
Région						
AGADEZ	14,6	3,1	1,0	390.245	2,6	0,9
DIFFA	34,0	7,7	2,4	267.865	3,3	2,8
DOSSO	48,4	12,8	4,5	222.688	11,9	14,1
MARADI	46,1	13,8	5,4	236.809	20,4	23,1
TAHOUA	35,7	8,3	2,9	250.934	19,1	16,7
TILLABERI	42,3	12,1	4,6	235.244	15,7	16,2
ZINDER	47,8	13,9	5,7	230.575	21,5	25,2
NIAMEY	6,9	1,2	0,4	642.664	5,4	0,9
Ensemble	40,8	11,2	4,3	263.225	100	100

Source : Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

3.2. Pauvreté et caractéristiques démographiques

La croissance démographique agit considérablement sur le niveau de vie de la population nigérienne surtout en milieu rural où se concentre la majorité des pauvres.

Estimée à 21,9 millions d'habitants en 2018/2019, la population nigérienne est caractérisée par une forte croissance démographique avec un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 3,9% selon les chiffres du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2012 (RGP/H-2012). La conséquence de cette croissance rapide de la population est l'augmentation du ratio de dépendance. En effet, le ratio de dépendance démographique est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. La moitié de la population nigérienne a moins de 15 ans. Cette augmentation rapide de la population pose de nombreux défis en termes de satisfaction des besoins sociaux de base, notamment en éducation, en santé, en emploi, en protection sociale et sécuritaire, en infrastructures et en sécurité alimentaire.

3.2.1 Pauvreté, taille du ménage et genre

L'analyse des caractéristiques du ménage et de son chef peut permettre de mieux appréhender les contours de la pauvreté au Niger. L'analyse de la

taille du ménage démontre que celle-ci est une fonction décroissante du niveau de vie. En effet, plus le niveau de vie augmente, davantage la taille du ménage diminue. L'incidence de la pauvreté est de 0% au niveau des ménages d'une personne, elle est de 1,4% pour les ménages à deux (2) membres mais elle passe à plus de 23% pour les ménages de trois (3) à cinq (5) personnes. Elle fait plus que doubler pour les ménages de 10 personnes et plus. Ces résultats tendent à montrer que si la taille joue en défaveur du bien-être du ménage, il faut aussi prendre en compte d'une part la composition du ménage (notamment les gains en termes d'économies d'échelle) et d'autre part la productivité marginale d'un individu supplémentaire dans le ménage par rapport à sa consommation marginale. Si la première est plus élevée que la seconde, un individu supplémentaire ne fait pas accroître la pauvreté dans le ménage.

L'analyse selon le genre montre que l'incidence de la pauvreté est presque identique quel que soit le sexe du chef de ménage. En effet, l'incidence de la pauvreté est quasiment la même que l'on considère les ménages dirigés par des hommes (40,8%) ou ceux dirigés par des femmes (40,7%). Toutefois, l'on note une incidence légèrement inférieure, de l'ordre de 0,1%, pour les ménages dirigés par les femmes. Ce résultat semble robuste car les mêmes tendances ont été observées pour les enquêtes antérieures. Il est important de préciser qu'en général, les femmes ont en moyenne un capital humain et un capital productif plus faible. Par conséquent on s'attend à ce que les ménages qu'elles dirigent soient plus pauvres. Ce constat ne se vérifie pas toujours. Pour le cas du Niger cette situation peut s'expliquer par le fait que :

- les ménages dirigés par les femmes aient certaines caractéristiques spécifiques (Lieu de résidence par exemple) ;
- les ménages dirigés par les femmes sont généralement prioritaires pour bénéficier des transferts sociaux ;
- les femmes cheffes de ménages sont peu nombreuses par rapport aux hommes chefs de ménage.

Tableau 5 : Indicateurs de pauvreté selon la taille du ménage et le genre

Caractéristique du CM	Indices de pauvreté		
	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)
<i>Taille du ménage</i>			
1 membre	0,0	0,0	0,0
2 membres	1,4	0,2	0,1
3 à 5 membres	23,5	4,9	1,6
6 à 9 membres	45,4	12,1	4,6
10 à 14 membres	56,5	17,5	6,9
15 membres et +	59,8	20,8	9,3
<i>Genre</i>			
Masculin	40,8	11,2	4,3
Féminin	40,7	11,2	4,4

Source : Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

3.2.2: Pauvreté et l'âge du chef de ménage

Concernant l'âge du chef de ménage, le taux de pauvreté croit d'abord avec ce dernier et atteint un maximum entre 35 et 44 ans, et décroît par la suite, tout en restant relativement élevé. Ce résultat est contre-intuitif. En général, l'âge est corrélé avec l'expérience professionnelle et on s'attend à ce que les individus avec l'âge deviennent moins pauvres suite à l'accumulation des richesses. Mais, on constate que l'âge s'accompagne souvent de plus de charges familiales. Cette situation l'emporte sous l'effet d'accumulation de richesses surtout pour une population majoritairement rurale. On peut noter que les niveaux de pauvreté relativement bas pour les chefs de ménage jeunes sont à mettre en parallèle avec la faible taille de ces ménages; de plus, l'incidence de la pauvreté commence à fléchir pour les ménages dont les chefs ont un âge avancé. Cette situation peut s'expliquer par le fait que certains membres du ménage commencent à quitter ces ménages pour former les leurs. Concernant le taux de pauvreté relativement faible chez les plus jeunes chefs de ménage, il peut s'expliquer par le fait qu'ils ont un capital humain généralement supérieur à celui des plus âgés. Ce qui peut leur permettre d'être plus compétitifs sur le marché du travail.

Quant au statut matrimonial, le taux de pauvreté est plus élevé dans les ménages polygames. Ce résultat s'explique par le fait que ces ménages sont généralement de taille plus grande.

Tableau 6 : Indicateurs de pauvreté du Niger de 2018/2019 selon la tranche d'âge et le statut matrimonial du chef de ménage

Caractéristique du Chef Ménage	Indices de pauvreté		
	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)
Tranche d'âge			
Moins de 25 ans	24,9	4,6	1,3
25-34 ans	33,0	8,3	3,1
35-44 ans	47,9	13,5	5,1
45-54 ans	44,9	13,7	5,4
55-64 ans	38,6	9,5	3,5
65 ans et +	33,5	9,0	3,5
Statut matrimonial			
Célibataire	20,2	2,8	0,5
Marié monogame	37,7	9,6	3,5
Marié polygame	49,0	14,7	5,9
Union libre	0,0	0,0	0,0
Veuf (ve)	32,0	9,7	4,3
Divorcé (e)	28,5	9,2	3,7
Séparé (e)	58,5	12,6	3,7

Source : Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

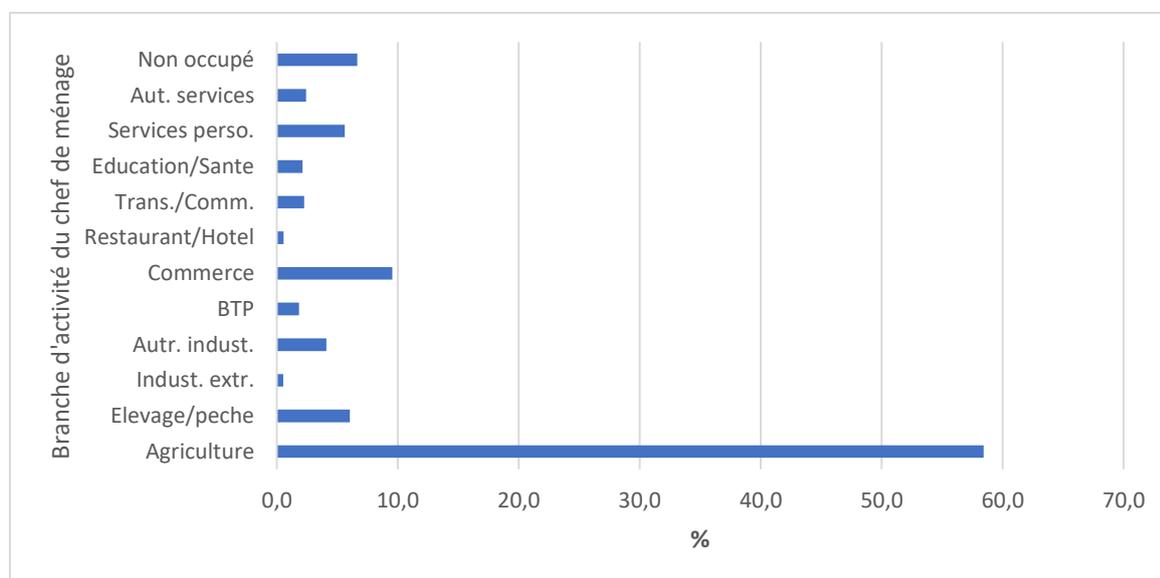
3.3 Pauvreté et caractéristiques du capital humain

La dotation en capital humain d'un ménage joue un rôle déterminant dans son statut de pauvreté. Un ménage où le chef est bien portant avec un certain niveau d'instruction et accédant au marché du travail, a plus de chance d'échapper à la pauvreté. A partir des statistiques du tableau ci-dessous, on constate que l'état de pauvreté des ménages a effectivement tendance à s'améliorer à mesure que le niveau d'instruction augmente. Ainsi, l'incidence de la pauvreté au niveau des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction se trouve être la plus élevée (44,6%) alors qu'elle est strictement nulle pour les ménages dont le chef a atteint le niveau supérieur. Dans le même sens, on constate que les ménages dont le chef est alphabétisé ont plus de chance d'échapper à la pauvreté.

Par ailleurs, globalement l'accès du chef au marché du travail ne garantit pas une amélioration du niveau de bien-être d'un ménage par rapport à un autre ménage dont le chef n'a pas accès au marché du travail. Contrairement aux attentes, le taux de pauvreté est plus élevé dans les ménages où le chef est occupé (41,2%) que ceux où le chef n'est pas occupé (34,7%). Cette situation s'explique par le fait que l'essentiel des chefs de ménages occupés le sont par une agriculture de subsistance tributaire des aléas climatiques et qui ne permet, généralement pas à ceux qui la pratiquent de satisfaire leurs besoins essentiels. En effet, comme l'indique le

graphique N° 3 ci-dessous, près de 60% des chefs de ménages sont occupés par l'agriculture pluviale.

Graphique 3: Occupation des chefs des ménages



Source: calcul des auteurs à partir de l'EHCVM 2018/2019

L'analyse détaillée des variables d'accès au marché du travail montre que le taux de pauvreté est extrêmement réduit, voire nul, dans les ménages dont le chef est « cadre supérieur », lorsque l'on considère la catégorie socioprofessionnelle. Il est au contraire plus élevé pour les travailleurs pour compte propre (45,4%) et relativement réduit pour les « non occupés » (34,7%). De même, l'on observe que le secteur institutionnel ne favorise la réduction de la pauvreté que pour les agents de la fonction publique (nationale et internationale). Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté est particulièrement élevée dans le secteur privé. Elle est de 47,3% pour les « entreprises associatives » et 42,6% pour les « entreprises privées ».

L'exploration de certaines variables permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles la pauvreté peut être moins présente dans les ménages où le chef n'est pas occupé. De ce fait, il a été constaté que ces derniers ont moins de charges que ceux où le chef de ménage est occupé avec des tailles moyennes respectives d'environ 5 membres et 6 membres. En outre, les calculs révèlent que les ménages de chef non occupé reçoivent trois fois plus de transferts monétaires (207891) que ceux de chef occupé (62825 FCFA).

En général, la situation de handicap d'un individu peut être déterminante pour son accès au marché du travail, donc pour combattre la pauvreté de son ménage. Cette situation de handicap peut ainsi être limitante par

rapport à l'accès à l'éducation, en milieu rural en particulier, où l'accessibilité géographique pose un énorme défi pour les personnes vivant avec un handicap. En outre, en milieu rural comme urbain, la situation de handicap peut constituer un frein à l'épanouissement des personnes concernées et donc à l'amélioration de leurs conditions de vie. Cependant, les indices de pauvreté présentés dans le tableau N°7 ci-dessous témoignent d'une meilleure situation au sein des ménages où le chef vit avec un handicap. A titre illustratif, l'incidence de la pauvreté y est de 36,9%, soit bien moins que dans les ménages où le chef est non handicapé (41%). L'estimation des montants moyens de transferts reçus par les ménages permet de mieux éclairer cette situation. On constate que ce montant est nettement plus élevé dans les ménages où le chef a une situation de handicap (117443 FCFA) que ceux où le chef est non handicapé (68368 FCFA).

Tableau 7 : Indicateurs de pauvreté du Niger de 2018/2019 selon le capital humain et l'accès au Marché de travail

Caractéristique du CM	Indices de pauvreté		
	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)
<i>Niveau d'instruction</i>			
Aucun	44,6	12,2	4,7
Primaire	31,0	9,0	3,6
Secondaire général 1	26,0	6,3	2,3
Secondaire technique 1	0,0	0,0	0,0
Secondaire général 2	9,2	0,7	0,1
Secondaire technique 2	10,9	3,5	1,1
Post-secondaire	0,0	0,0	0,0
Supérieur	0,0	0,0	0,0
<i>Situation de handicap</i>			
Non	41,0	11,3	4,3
Oui	36,9	9,1	3,3
<i>Alphabétisation</i>			
Non	44,5	12,1	4,6
Oui	34,3	9,6	3,7
<i>Zone agro écologique</i>			
Niamey	6,0	1,2	0,4
Dosso-Tillabéri	44,7	12,3	4,5
Maradi-Tahoua-Zinder	43,5	12,1	4,7
Agadez-Diffa	25,4	5,7	1,8
<i>Secteur institutionnel</i>			
Etat/Collectivité	3,0	0,7	0,2
Entreprise publique	2,6	0,4	0,1
Entreprise privé	42,6	11,7	4,5
Entreprise associative	47,3	11,2	2,7

Ménage comme employeur	28,6	9,2	3,4
Organisme internationale	0,0	0,0	0,0
Sans emploi	34,7	9,1	3,4
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>			
Cadre supérieur	0,0	0,0	0,0
Cadre moyen/agent de maîtrise	4,4	1,0	0,3
Ouvrier ou employé qualifié	11,5	3,5	1,2
Ouvrier ou employé non qualifié	31,1	9,4	4,1
Manœuvre, aide-ménagère	17,5	3,9	1,3
Stagiaire ou Apprentis rémunéré	5,8	1,9	0,7
Stagiaire ou Apprentis non rémunéré	39,6	9,1	2,1
Travailleur pour compte propre	45,4	12,7	4,9
Patron	34,7	7,9	2,6
Sans emploi	34,7	9,1	3,4
<i>Statut d'occupation (au cours des 12 derniers mois)</i>			
Occupe	41,2	11,3	4,3
Non occupe	34,7	9,1	3,4
Ensemble	40,8	11,2	4,3

Source : Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

CHAPITRE 4: CORRELATS OU DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MONETAIRE

Ce chapitre vise à identifier les principaux facteurs explicatifs de la pauvreté monétaire au Niger. La connaissance de ces facteurs ou corrélats est nécessaire pour une meilleure orientation des politiques nationales en matière de développement et de lutte contre la pauvreté, notamment le Plan de Développement Economique et Social (PDES, 2017-2021) et la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035).

4.1. Approche méthodologique

La méthodologie adoptée pour déterminer les corrélats de la pauvreté monétaire en 2018/2019 s'inspire largement des travaux précédents réalisés sur cette thématique, à partir des données des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVMA 2011 et 2014). Elle repose sur l'utilisation d'un modèle log-linéaire dans lequel la consommation annuelle par tête (mesure du bien-être), rapportée au seuil de pauvreté, est expliquée par un ensemble de variables couvrant trois (3) principales dimensions. Il s'agit de facteurs socio démographiques, économiques et géo climatiques. Ce modèle est présenté dans l'encadré ci-dessous.

Le choix de la méthode économétrique permet d'une part de compléter les analyses descriptives et factorielles réalisées dans les chapitres précédents, et d'autre part de confirmer ou d'infirmer, à l'aide de tests statistiques, certains constats qui en ressortent. Il permet également de quantifier l'impact sur le bien-être des ménages des variables retenues. Pour mieux apprécier le rôle des facteurs identifiés, le modèle est estimé pour le niveau national et pour chacun des deux niveaux de résidence (urbain et rural).

Encadré 1: Modèle sur les déterminants de la pauvreté

La recherche des déterminants de la pauvreté réalisée dans cette étude permet de répondre à la question de savoir pourquoi un ménage est pauvre en 2018/2019. Certains travaux utilisent les modèles probit ou logit pour l'analyse des déterminants de la pauvreté. Ces modèles ont deux limites (Wodon, 2002). D'abord théoriquement ils sont utilisés pour modéliser une variable qualitative prenant deux modalités (comme le fait d'être actif occupé ou non). Cette variable est supposée provenir d'une variable latente continue mais inobservable. Pour ce qui est de l'étude sur les déterminants de la pauvreté, on dispose de toute l'information à travers l'indicateur de bien-être. Il n'y a donc pas de raison de réduire l'information à une variable discrète qui prendrait 2 valeurs (pauvre ou non pauvre). De plus, les modèles probit et logit sont sensibles à la spécification du terme d'erreur. Avec un modèle probit, les paramètres sont biaisés si ce terme n'est pas normal. Et il y a des chances qu'il ne le soit pas car la distribution de la consommation est généralement log-normale. Pour cette raison, la recherche des déterminants se fait à l'aide d'un modèle linéaire.

4. Pour répondre à la question posée, on utilise un modèle linéaire estimé séparément en milieu urbain et rural sur les données de 2011. Le modèle de régression linéaire retenu a la forme suivante :

$$5. \quad \text{Ln}(Y_i/Z) = X_i\beta + \varepsilon_i$$

6. Où Y_i représente la dépense par tête du ménage, Z le seuil de pauvreté estimé à **181784.9 FCFA** au prix de Niamey, X un ensemble de variables relatives à la composition démographique du ménage, au capital humain, au secteur d'occupation, à l'accès aux infrastructures et au capital social, à l'exposition aux chocs covariant naturel ; β est le vecteur des paramètres du modèle à estimer ; chaque paramètre exprimant le sens et l'ampleur de l'effet de la variable explicative correspondante sur l'indicateur de bien-être. ; ε_i est le terme d'erreur.

4.2. Analyses des résultats de régressions

Les résultats de l'estimation des modèles présentés dans la section précédente, sont fournis dans le tableau ci-dessous. Ils renforcent, en grande partie, les conclusions auxquelles étaient parvenues les deux précédentes études sur les déterminants de la pauvreté monétaire au Niger (ECVMA 2011 et 2014).

Le poids démographique reste un des principaux déterminants de la pauvreté monétaire. En effet, la taille d'un ménage affecte négativement le bien-être des individus qui y vivent, quel que soit le milieu de résidence. En moyenne, l'élasticité de la consommation par tête d'un ménage, par rapport à sa taille, est estimée à -0,6 au niveau national, contre -0,55 et -0,63 respectivement en milieu urbain et en milieu rural. Ces résultats indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, une hausse de 1% de la taille d'un ménage se traduirait par une baisse d'environ 0,6% de sa consommation par tête. Ils confirment ainsi, les constats dégagés à partir de l'analyse descriptive, et soulignent l'importance de renforcer,

d'avantage, les politiques de population dans les plans et stratégies de développement.

Par ailleurs, l'estimation des paramètres des modèles révèlent qu'en milieu rural, les ménages dirigés par des femmes ont moins de chance d'accroître leur consommation par tête, par rapport à ceux dirigés par des hommes. Ce résultat pourrait être lié à la proportion de personnes occupées, qui est moins élevée dans les ménages dirigés par des femmes (45,3 % contre 49% dans les ménages dirigés par des hommes). Cependant, en ville, il n'existe pas de différence entre les niveaux de consommations par tête des deux catégories de ménages.

L'âge du chef de ménage n'a pas d'impact sur le niveau de vie en campagne, contrairement en milieu urbain, où il améliore, de manière sensible, le bien-être des ménages. Ce résultat est également conforme aux conclusions des deux précédentes études sur la pauvreté au Niger. Il montre qu'en ville, la consommation par tête d'un ménage s'améliore de 0,18%, lorsque l'âge de son chef augmente de 1%. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'avec l'âge, les individus acquièrent plus d'expérience professionnelle, ce qui leur procure un niveau de revenu plus élevé.

Les autres variables relatives au capital humain, notamment le niveau d'instruction du chef de ménage et de son conjoint, affectent positivement la consommation par tête des ménages, aussi bien en ville qu'en milieu rural, contribuant ainsi à réduire la pauvreté. Ainsi, au niveau national, par rapport à un ménage dont le chef n'a jamais été à l'école, celui dont le chef a fait des études primaires améliore de 5,6% son bien-être. Cette amélioration est plus importante chez un ménage dont le chef a atteint le premier (1^{er}) cycle du secondaire (6%) ou au moins le second (2nd) cycle du secondaire (30%). En milieu urbain, l'impact du niveau d'instruction est plus fort que dans les zones rurales, sans doute en raison des plus grandes opportunités d'emplois qu'offrent les villes. De plus, l'alphabétisation permet d'augmenter les chances de sortir de la pauvreté car les ménages dont les chefs sont alphabétisés ont, toutes choses égales par ailleurs, un niveau de bien-être supérieur à ceux dirigés par des individus qui ne le sont pas.

En outre, la position sur le marché de travail, en particulier le nombre de personnes occupées dans un ménage et la catégorie socio professionnelle du chef, explique le niveau de bien-être de ses membres. En effet, un (1) emploi supplémentaire augmenterait de 3,8% la consommation par tête d'un ménage en milieu urbain, contre environ 3%, en milieu rural. Quant à la catégorie socio-professionnelle, elle montre que

les ménages dirigés par des cadres ont le niveau de vie le plus élevé, confirmant ainsi, les conclusions de l'analyse descriptive.

Les résultats de la modélisation mettent également en évidence le rôle déterminant de l'accès à certaines infrastructures socioéconomiques dans la réduction de la pauvreté. En effet, les coefficients associés au temps moyen nécessaire pour arriver à la route la plus proche ou au centre de santé le plus proche sont très significatifs, surtout en milieu rural. Ces coefficients, inférieurs à zéro, indiquent que l'absence d'infrastructures ou leur éloignement affecte négativement le niveau de bien-être des ménages, particulièrement en milieu rural. En effet, l'enclavement des zones rurales induit des coûts de transactions plus élevés qui réduisent ainsi, le bien-être des populations.

L'accès à l'électricité a un coefficient significatif et positif, quel que soit le milieu de résidence considéré. Il augmente le niveau de bien-être des ménages d'environ 40% et contribue, de ce fait, à faire reculer la pauvreté. En effet, la présence d'électricité dans une localité favorise l'émergence de nouvelles activités économiques permettant d'améliorer le niveau de revenu des populations. Ce résultat souligne la nécessité d'accroître les investissements dans le secteur énergétique, afin d'améliorer le taux d'accès à l'énergie électrique, surtout en milieu rural.

L'analyse économétrique montre aussi que la possession d'actifs de production, notamment de terres cultivables et d'animaux (gros et petits ruminants), par un ménage a une influence positive sur son niveau de bien-être, particulièrement en milieu rural. Dans ce même milieu, l'exposition aux chocs covariants naturels (sècheresses, inondations...) affecte négativement la consommation par tête des ménages. Cependant, le coefficient associé à cette variable n'est significatif qu'au seuil de 20%.

Par rapport aux variables relatives à la répartition spatiale des ménages, l'appartenance à une région ou à un milieu, influence également leurs probabilités d'être pauvre sur le plan monétaire. Les ménages ruraux ont, toutes choses égales par ailleurs, un niveau de consommation par tête inférieur de 21,7 % à celui d'un ménage résidant en milieu urbain. De plus, à l'exception de Niamey, les ménages de toutes les autres régions ont des niveaux de bien-être inférieurs à ceux d'Agadez. Ainsi, en moyenne, la consommation par tête d'un habitant de la région de Dosso est, environ, 30% moins élevée, par rapport à celle d'une personne résidant dans la région d'Agadez. Ceci confirme les fortes disparités inter régionales, en termes de niveau de vie des populations.

Chapitre 5: DIMENSIONS NON MONÉTAIRES DE LA PAUVRETE

Ce chapitre porte sur l'analyse des aspects non monétaires de la pauvreté. Cette analyse se justifie par le caractère multidimensionnel de la pauvreté que l'analyse monétaire ne saurait suffisamment prendre en compte.

5.1 L'insécurité alimentaire selon l'approche de la consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur de la sécurité alimentaire calculé à partir de la consommation alimentaire des sept (7) derniers jours, en se basant sur le guide technique de « *l'Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire (CARI)* ». Il s'agit d'un indicateur proxy de l'accès des ménages aux aliments et est utilisé pour classer les ménages en différents groupes selon le caractère adéquat des aliments consommés.

Le score de consommation alimentaire mesure la consommation actuelle des ménages. Les ménages sont regroupés dans les classes sur la base de la diversité des aliments consommés et de la fréquence de consommation. C'est donc un indicateur composite mesurant à la fois la diversité alimentaire, la fréquence de consommation ainsi que l'importance nutritionnelle de chaque groupe d'aliments consommés.

Dans l'ensemble, 9,1% de la population a une consommation alimentaire pauvre, donc potentiellement sujette à l'insécurité alimentaire sévère, contre 18% en 2014. Les proportions varient de 3,6% pour le milieu urbain, à 10,2% en milieu rural, contre respectivement 14% et 18% en 2014. Ces résultats montrent une réduction de l'ampleur du déséquilibre alimentaire entre 2014 et 2018/2019.

Les régions de Maradi (13,4%), Dosso (10,6%) et Zinder (10,0%) enregistrent les plus fortes proportions de personnes vivant dans les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre. La région de Niamey (2,1%) est la moins touchée.

La consommation alimentaire est fonction du niveau de bien-être des ménages. En effet, la proportion de la population souffrant de déséquilibre alimentaire diminue progressivement, de 23,3% pour le premier quintile (les 20% les plus pauvres), à 1,6% pour le 5ème quintile de bien-être (les plus nantis). Tout de même il est important de remarquer que l'insécurité alimentaire à travers le déséquilibre alimentaire touche aussi les individus appartenant aux catégories les plus nantis du point de vue monétaire. Inversement, 48% et 66% des personnes se trouvant respectivement dans le 1er et le 2ème quintile ont une consommation alimentaire acceptable.

Le sexe du chef de ménage est aussi un critère de différenciation de l'insécurité alimentaire des ménages. En effet, 15,0% des personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes ont une consommation alimentaire pauvre contre 8,2% des personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes.

Le croisement entre le statut de pauvreté monétaire et l'insécurité alimentaire a permis de relever que le déséquilibre alimentaire touche, relativement, quatre fois plus les individus pauvres (16,7%) que les individus vivant au-dessus du seuil de pauvreté monétaire (3,8%).

Tableau 8 : Proportion de la population par classe du score de consommation alimentaire selon les caractéristiques des ménages

Caractéristiques	Classes de consommation alimentaire			Total
	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire intermédiaire	Consommation alimentaire acceptable	
Milieu résidence				
Urbain	3,6	11,9	84,6	100
Rural	10,2	19,4	70,4	100
Région				
Agadez	3,7	9,8	86,5	100
Diffa	6,8	14,7	78,5	100
Dosso	10,6	24,1	65,3	100
Maradi	13,4	15,6	71,0	100
Tahoua	6,2	12,1	81,7	100
Tillabéri	8,3	23,9	67,8	100
Zinder	10,0	22,0	68,1	100
Niamey	2,1	10,0	88,0	100
Quintile de bien être				
Q1	23,3	28,8	48,0	100
Q2	10,3	23,3	66,4	100
Q3	6,4	19,1	74,5	100
Q4	3,7	11,3	85,0	100
Q5	1,6	8,2	90,2	100
Sexe du CM				
Masculin	8,2	17,4	74,4	100
Féminin	15,0	23,3	61,7	100
Tranche d'âge du CM				
Moins de 25 ans	11,9	25,7	62,4	100
25-34 ans	9,2	23,3	67,5	100
35-44 ans	10,7	19,3	70,0	100
45-54 ans	7,2	16,0	76,8	100
55-64 ans	7,9	15,4	76,6	100
65 ans et +	9,1	13,5	77,4	100
Catégorie de taille du ménage				
Une personne	34,0	19,3	46,7	100
2 personnes	11,9	21,6	66,6	100
3 à 5 personnes	10,3	21,1	68,6	100
6 à 9 personnes	10,2	18,1	71,7	100
10 à 14 personnes	4,2	14,2	81,6	100
15 personnes et +	6,5	15,2	78,3	100
Statut de pauvreté				
Pauvre	16,7	26,2	57,2	100
Non pauvre	3,8	12,6	83,6	100
Ensemble	9,1	18,1	72,8	100

Source : Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM_2018/2019/INS

5.2. Logement et accès aux services sociaux de base

Cette section traite des indicateurs relatifs au logement et à l'accès aux services sociaux de base, ainsi que l'évolution de la pauvreté non monétaire.

5.2.1 Conditions de logement

Les conditions de vie des ménages sont intrinsèquement liées à la situation de leur logement. En effet, le droit au logement constitue un droit humain fondamental stipulé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et reconnu par des traités régionaux et de nombreuses constitutions nationales dans le monde. Au Niger, ce principe universel fait partie intégrante de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035 dont le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 en est la première (1^{ère}) déclinaison quinquennale.

Il ressort des résultats de l'EHCVM 2018/2019 que 72,5% des ménages vivent dans des logements dont les murs sont précaires. Cette situation se caractérise, particulièrement par certaines disparités, selon le milieu de résidence, la région et les quintiles du bien-être. En effet, l'analyse selon le milieu de résidence fait ressortir que 79,9% des ménages ruraux vivent dans des logements caractérisés par des murs précaires, contre 36,4% des ménages urbains.

Les disparités régionales montrent que la proportion des ménages vivant dans les logements dont les murs sont précaires est plus importante à Tillabéri (93,8%). Elle est suivie par les régions de Diffa (88,3%), de Maradi (80,6%) et de Tahoua (80,4%) dont les proportions des ménages vivant dans des logements dont les murs sont précaires dépassent la moyenne nationale.

En ce qui concerne les quintiles de bien-être, les résultats laissent entrevoir que les ménages du premier quintile (les 20% les plus pauvres), à l'instar de ceux des autres quintiles, vivent dans des logements dont les murs sont précaires. En effet, 81,6% des ménages du premier quintile ont des logements dont les murs sont précaires contre 54% de ceux du dernier quintile (les plus riches).

En considérant la nature du toit et celle du sol, les résultats de l'EHCVM 2018/2019 permettent de relever qu'une grande partie des ménages habite dans des logements dont la terre en est le principal matériau. En effet, 60% et 84,7% des ménages possèdent, respectivement, des logements dont la nature du toit et celle du sol sont en terre.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon les conditions de logement

	Nature des murs			Nature du toit				Nature du sol		
	Ciment, béton	Précaire	Total	Tôle, béton	terre	Paille et autre	Total	ciment, béton	Terre	Total
Résidence										
Urbain	63,6	36,4	100,0	59,7	32,5	7,9	100,0	65,4	34,6	100,0
Rural	20,1	79,9	100,0	9,2	65,7	25,1	100,0	5,0	95,0	100,0
Région										
AGADEZ	31,4	68,6	100,0	7,3	43,2	49,5	100,0	27,7	72,3	100,0
DIFFA	11,7	88,3	100,0	7,1	51,4	41,6	100,0	7,5	92,5	100,0
DOSSO	43,2	56,8	100,0	18,4	57,5	24,0	100,0	12,1	87,9	100,0
MARADI	19,4	80,6	100,0	16,0	51,5	32,5	100,0	14,1	85,9	100,0
TAHOUA	19,6	80,4	100,0	14,8	75,5	9,7	100,0	10,3	89,7	100,0
TILLABERI	6,2	93,8	100,0	6,4	67,5	26,1	100,0	8,3	91,7	100,0
ZINDER	35,6	64,4	100,0	15,5	66,0	18,5	100,0	8,3	91,7	100,0
NIAMEY	80,7	19,3	100,0	80,7	13,5	5,8	100,0	83,5	16,5	100,0
Statut par rapport à la pauvreté										
Pauvre	18,6	81,4	100,0	6,0	65,5	28,5	100,0	3,0	97,0	100,0
Non pauvre	31,9	68,1	100,0	23,5	57,4	19,1	100,0	21,2	78,8	100,0
Taille du ménage										
1 personne	46,4	53,6	100,0	23,5	55,9	20,6	100,0	25,2	74,8	100,0
2 personnes	33,1	66,9	100,0	18,6	56,3	25,2	100,0	17,1	82,9	100,0
3 à 5 personnes	26,7	73,3	100,0	18,5	58,4	23,0	100,0	14,9	85,1	100,0
6 à 9 personnes	26,1	73,9	100,0	15,7	61,9	22,4	100,0	13,9	86,1	100,0
10 à 14 personnes	26,9	73,1	100,0	18,8	63,6	17,6	100,0	16,9	83,1	100,0
15 personnes et +	34,1	65,9	100,0	30,4	57,2	12,4	100,0	26,6	73,4	100,0
Quintiles										
Q1	18,4	81,6	100,0	5,0	61,5	33,5	100,0	2,1	97,9	100,0
Q2	17,9	82,1	100,0	6,7	68,5	24,8	100,0	3,5	96,5	100,0
Q3	19,0	81,0	100,0	8,7	68,7	22,6	100,0	5,9	94,1	100,0
Q4	25,5	74,5	100,0	17,0	60,1	22,9	100,0	13,7	86,3	100,0
Q5	46,0	54,0	100,0	38,5	47,8	13,8	100,0	37,5	62,5	100,0
Genre du chef de ménage										
Masculin	28,0	72,0	100,0	17,7	59,8	22,5	100,0	15,7	84,3	100,0
Féminin	25,4	74,6	100,0	18,3	61,1	20,7	100,0	13,3	86,7	100,0
Age du chef de ménage										
Moins de 25 ans	22,5	77,5	100,0	7,5	63,4	29,1	100,0	4,6	95,4	100,0
25-34 ans	28,0	72,0	100,0	18,8	61,3	19,9	100,0	15,0	85,0	100,0
35-44 ans	27,0	73,0	100,0	18,8	59,4	21,8	100,0	16,2	83,8	100,0
45-54 ans	29,0	71,0	100,0	17,2	62,0	20,9	100,0	17,3	82,7	100,0
55-64 ans	28,9	71,1	100,0	19,9	58,0	22,2	100,0	18,3	81,7	100,0
65 ans et +	26,4	73,6	100,0	17,6	56,7	25,8	100,0	12,6	87,4	100,0
Ensemble	27,5	72,5	100,0	17,8	60,0	22,2	100,0	15,3	84,7	100,0

Source : Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM_2018/2019/INS

5.2.2 Approvisionnement en eau

Dans le cadre des Objectifs de Développement Durable, le Niger s'est engagé à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau », conformément aux cinq (5) cibles prioritaires de l'ODD 6. Sur le plan national, cet engagement s'est traduit par l'élaboration du Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA), sur la période 2016-2030 dont les objectifs généraux visent à : (i) assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous ; (ii) contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale.

Selon les résultats de l'EHCM 2018/2019, les puits ouverts constituent la principale source d'approvisionnement en eau. En effet, 35,8% y font recours pour s'approvisionner en eau. L'eau de robinet et les puits couverts ou forage constituent également des sources d'approvisionnement en eau non moins importantes pour les ménages nigériens. Plus d'un ménage sur trois (34,7%) utilise l'eau de robinet pour leur boisson. Cette proportion est de 23,7% pour les ménages utilisant les puits couverts ou forage.

En considérant le milieu de résidence, la majeure partie des ménages vivant en milieu urbain (87,5%) consomment l'eau de robinet. En milieu rural, plus de 4 ménages sur 10 (43%) font recours aux puits ouverts pour l'eau de boisson. On note, par ailleurs, une proportion non moins importante des ménages ruraux (23,8%) qui consomment l'eau de robinet.

L'analyse selon la région permet de relever que 80,3% des ménages vivant dans la région de Niamey utilise le robinet comme source d'approvisionnement en eau de boisson. Cette proportion est relativement moins élevée chez les ménages vivant dans les régions de Zinder (23,7%), Tillabéry (25,8%) et Dosso (29,2%).

En ce qui concerne le type de sanitaire, seulement 6,9% des ménages utilisent les toilettes considérées comme saines, à savoir les W.C intérieurs et extérieurs avec chasse d'eau, les latrines VIP dallées et ventilées et les latrines ECOSAN. Il y a lieu d'indiquer qu'environ 3 ménages sur 4 (74,6%) n'utilisent aucun type de sanitaire. Ces ménages utilisent, ainsi, la nature comme lieu d'aisance. Cette situation est beaucoup plus préoccupante en milieu rural où 87,1% des ménages n'ont aucun type de sanitaire, contre 13,8% en milieu urbain.

L'analyse selon les régions laisse entrevoir que les proportions des ménages n'utilisant aucun type de sanitaire sont plus accentuées dans les régions de Zinder, Tahoua, Dosso, Maradi et Tillabéri. En effet, au niveau de ces différentes régions, les proportions des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance fulminent la moyenne nationale.

Eu égard au statut de pauvreté, les résultats de l'enquête permettent de caractériser qu'une proportion importante des ménages pauvres n'utilise aucune toilette. Environ 9 ménages sur 10 (89%) n'en utilisent pas. Ce qui peut constituer un véritable problème potentiel de santé publique.

Tableau 10 : Répartition des ménages selon la source d'eau et le type de sanitaire

	Source d'eau pendant la saison sèche						Type de sanitaire				
	Eau du robinet	Puits ouverts	Puits couverts ou forage	Eau de surface	Autres sources	Total	WC/Latrines	Fosse	Aucune	Total	
Résidence											
Urbain	87,5	1,1	1,0	0,0	10,4	100,0	33,9	52,2	13,8	100,0	
Rural	23,8	43,0	28,4	3,7	1,2	100,0	1,3	11,5	87,1	100,0	
Région											
AGADEF	43,5	30,5	14,2	0,8	11,1	100,0	28,3	16,1	55,6	100,0	
DIFFA	34,8	41,6	22,0	0,0	1,6	100,0	9,7	23,4	66,9	100,0	
DOSSO	29,2	33,2	36,0	0,0	1,5	100,0	2,1	19,6	78,3	100,0	
MARADI	45,0	40,0	12,0	1,4	1,7	100,0	6,3	16,6	77,1	100,0	
TAHOUA	31,8	54,3	11,8	1,7	0,3	100,0	4,5	12,6	82,9	100,0	
TILLABERI	25,8	26,3	34,0	12,4	1,5	100,0	3,7	20,2	76,1	100,0	
ZINDER	23,7	33,2	38,1	2,2	2,8	100,0	1,7	13,7	84,7	100,0	
NIAMEY	80,3	0,1	2,1	1,3	16,1	100,0	41,2	53,0	5,8	100,0	
Statut par rapport à la pauvreté											
Pauvre	21,3	46,1	28,6	3,4	0,7	100,0	1,2	9,8	89,0	100,0	
Non pauvre	41,1	30,9	21,3	2,9	3,8	100,0	9,6	22,7	67,7	100,0	
Taille du ménage											
1 personne	43,8	25,5	22,6	2,7	5,3	100,0	12,2	21,8	66,0	100,0	
2 personnes	30,8	42,1	21,2	1,8	4,1	100,0	6,8	16,3	76,9	100,0	
3 à 5 personnes	34,0	37,6	22,3	2,8	3,4	100,0	6,8	16,9	76,3	100,0	
6 à 9 personnes	35,1	35,2	24,1	3,7	2,0	100,0	6,5	18,4	75,1	100,0	
10 à 14 personnes	36,0	31,2	28,0	3,2	1,6	100,0	6,8	24,6	68,6	100,0	
15 personnes et +	40,4	20,3	36,2	0,7	2,5	100,0	10,7	28,2	61,1	100,0	
Quintiles											
Q1	19,8	44,2	31,6	3,8	0,6	100,0	1,0	8,9	90,1	100,0	
Q2	22,0	47,6	26,4	3,2	0,8	100,0	1,5	10,1	88,4	100,0	
Q3	28,8	38,6	27,5	3,1	2,0	100,0	2,5	14,3	83,2	100,0	
Q4	34,2	36,2	22,5	3,1	4,1	100,0	4,9	19,2	75,9	100,0	
Q5	54,9	21,7	16,1	2,5	4,6	100,0	18,1	31,2	50,8	100,0	
Genre du chef de ménage											
Masculin	34,6	34,8	24,6	3,3	2,6	100,0	7,1	18,9	74,0	100,0	
Féminin	34,9	40,6	19,3	1,9	3,4	100,0	5,8	16,5	77,7	100,0	
Age du chef de ménage											
Moins de 25 ans	22,2	47,8	26,5	2,0	1,5	100,0	1,7	6,2	92,0	100,0	
25-34 ans	32,0	39,0	22,2	3,5	3,2	100,0	5,0	16,8	78,2	100,0	
35-44 ans	36,1	33,4	24,5	3,3	2,7	100,0	7,6	18,8	73,7	100,0	
45-54 ans	35,2	33,1	24,8	3,1	3,7	100,0	8,8	20,7	70,5	100,0	
55-64 ans	39,1	34,0	22,1	2,7	2,1	100,0	8,8	22,7	68,5	100,0	
65 ans et +	36,7	35,3	23,2	2,6	2,1	100,0	6,4	18,8	74,8	100,0	
Ensemble	34,7	35,8	23,7	3,1	2,8	100,0	6,9	18,5	74,6	100,0	

Source : Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM_2018/2019/INS

5.2.3 Energie

Tout comme pour l'accès à l'eau, le Niger s'est engagé à « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable », particulièrement par la priorisation de quatre (4) cibles de l'ODD 7. La matérialisation de cet engagement, au niveau national, s'est traduite par l'adoption de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035 dont le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 est la première (1^{ère}) déclinaison Quinquennale. En effet, dans le cadre de la dynamisation et de la modernisation du monde rural, une des six (6) orientations stratégiques de la SDDCI Niger 2035, la « gestion durable de l'énergie » en constitue une des priorités nationales.

Au niveau sectoriel, l'opérationnalisation de cette priorité nationale s'est caractérisée par l'adoption, en octobre 2018, du Document de Politique Nationale de l'Electricité (DPNE) et de la Stratégie Nationale d'accès à l'Electricité (SNAE). Le DPNE avait pour objectif principal « d'améliorer l'accès des populations à l'énergie électrique ». Quant à la SNAE, elle vise à « doter le Niger d'un référentiel pour le développement de l'électrification, avec, à l'horizon 2035, un sous-secteur de l'électricité performant et financièrement viable, en vue d'un approvisionnement en électricité fiable, abordable et respectueux de l'environnement »

Il ressort des résultats de l'EHCVM 2018/2019 que 21,1% des ménages utilisent l'électricité comme source d'éclairage. Selon le milieu de résidence, on remarque que le milieu rural (11,7%) est moins nanti que le milieu urbain (66,6%).

Au niveau régional, on relève que le taux d'utilisation de l'électricité comme source d'éclairage est plus faible dans la région de Zinder (7,7%). Les régions de Niamey (80,7%), Agadez (39,8%) et Tillabéri (30,1%) enregistrent des taux d'utilisation de l'électricité supérieurs à la moyenne nationale. Par contre, les régions de Zinder (7,7%) et Maradi (12,2%) connaissent les taux les plus faibles en matière d'utilisation de l'électricité.

L'utilisation du gaz pour la cuisson, aussi bien en termes du premier (1^{er}) choix que du second (2nd) choix, est relativement faible par les ménages nigériens. En effet, la proportion des ménages qui y font recours est globalement estimée à 5,7%. Il y a lieu de relever que seulement 1% des ménages ruraux utilisent le gaz comme source d'énergie pour la cuisson, contre 28,2% chez les ménages vivant en milieu urbain.

Au niveau régional, on note qu'à l'exception des régions de Niamey et Agadez, les proportions des ménages utilisant le gaz comme source d'énergie pour la cuisson sont inférieures à la moyenne nationale. On

remarque également qu'aucun ménage pauvre n'utilise le gaz comme source d'énergie pour la cuisson. En effet, 100% des ménages pauvres n'en ont pas choisi.

Tableau 11 : Répartition des ménages selon les principales sources d'éclairage et l'utilisation du gaz comme source d'énergie pour la cuisson

	Source d'éclairage				Utilisation du Gaz comme source d'énergie pour la cuisson			
	Electricité	lampe à pile	Autre	Total	Non, pas choisi	Oui, 1er choix	Oui, 2em choix	Total
Résidence								
Urbain	66,6	31,7	1,7	100,0	71,8	19,5	8,7	100,0
Rural	11,7	85,0	3,3	100,0	99,0	0,5	0,5	100,0
Région								
AGADEZ	39,8	58,6	1,5	100,0	81,6	13,7	4,7	100,0
DIFFA	17,2	78,6	4,3	100,0	96,0	1,8	2,3	100,0
DOSSO	18,7	79,4	2,0	100,0	98,8	0,9	0,3	100,0
MARADI	12,2	84,5	3,3	100,0	95,9	2,7	1,5	100,0
TAHOUA	18,8	78,7	2,5	100,0	97,7	1,4	1,0	100,0
TILLABERI	30,1	66,3	3,6	100,0	97,1	1,4	1,5	100,0
ZINDER	7,7	88,4	3,9	100,0	97,6	1,4	1,0	100,0
NIAMEY	80,7	17,5	1,8	100,0	56,0	32,3	11,7	100,0
Statut par rapport à la pauvreté								
Pauvre	5,6	90,3	4,1	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Non pauvre	28,5	68,9	2,5	100,0	91,6	5,6	2,8	100,0
Taille du ménage								
1 personne	28,8	68,2	3,1	100,0	85,6	13,3	1,2	100,0
2 personnes	19,3	77,7	3,0	100,0	93,0	5,2	1,9	100,0
3 à 5 personnes	21,1	76,2	2,7	100,0	94,0	4,4	1,6	100,0
6 à 9 personnes	20,6	76,2	3,2	100,0	94,7	3,1	2,2	100,0
10 à 14 personnes	20,7	75,5	3,7	100,0	97,0	1,0	2,0	100,0
15 personnes et +	28,7	65,4	5,9	100,0	95,8	1,2	3,0	100,0
Quintiles								
Q1	4,2	91,0	4,8	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Q2	6,3	89,9	3,8	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Q3	12,6	85,0	2,4	100,0	99,7	0,0	0,3	100,0
Q4	19,1	77,7	3,1	100,0	98,1	1,2	0,7	100,0
Q5	46,7	51,2	2,1	100,0	81,1	12,8	6,1	100,0
Genre du chef de ménage								
Masculin	21,7	75,3	3,0	100,0	94,1	3,9	2,0	100,0
Féminin	17,8	78,8	3,4	100,0	95,5	3,2	1,2	100,0
Age du chef de ménage								
Moins de 25 ans	9,5	88,2	2,3	100,0	98,7	0,4	0,9	100,0
25-34 ans	20,8	77,3	2,0	100,0	93,6	5,1	1,3	100,0
35-44 ans	22,1	74,9	3,0	100,0	93,6	4,9	1,5	100,0
45-54 ans	22,3	74,1	3,6	100,0	93,4	3,4	3,1	100,0
55-64 ans	22,8	72,9	4,3	100,0	94,2	3,6	2,2	100,0
65 ans et +	21,4	75,2	3,4	100,0	97,0	1,3	1,7	100,0
Ensemble	21,1	75,9	3,1	100,0	94,3	3,8	1,9	100,0

Source : Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM_2018/2019/INS

5.2.4 Téléphone et utilisation de l'internet

Au Niger, l'utilisation de l'internet et d'autres Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) intègrent les priorités nationales dans le cadre de la stratégie nationale de développement des technologies de l'information et de la communication pour la période 2017-2021 intitulée « Niger 2.0 ». Cette stratégie s'articule autour de quatre (4) grands axes, à savoir : (i) la numérisation de l'administration (e-gouvernement) ; ii) l'instauration des « villages intelligents » ou smart villages ; iii) la création d'une cité de l'innovation et de la Technologie « Technopole » et (iv) la promotion du numérique.

Au cours de la période 2018/2019, 38,5% des personnes âgées de 15 ans et plus possèdent un téléphone portable. Au niveau régional, on note que les régions de Zinder (28,4%), Maradi (28,9%) et Dosso (37,9%) enregistrent les taux de possession les plus faibles.

Selon le milieu de résidence, les résultats de l'enquête montrent que la proportion des individus, âgés de 15 ans et plus, possédant un téléphone portable est plus élevée en milieu urbain (66,9%) qu'en milieu rural (31,4%).

Par rapport à l'accès à l'internet, les résultats de l'EHCVM 2018/2019 indiquent que 8,1% des personnes âgées de 15 ans et plus ont accès à l'internet. Cette proportion est relativement faible dans les régions de Zinder (3%), Tahoua (4,9%), Diffa (5,3%), Dosso (5,5%), Tillabéri (6,4%) et Maradi (6,7%). Ces différentes régions enregistrent des taux à l'internet en dessous de la moyenne nationale.

Outre cela, on remarque, en termes d'accès à l'internet, un large écart entre les personnes de 15 ans et plus vivant en milieu rural (3,1%) et celles qui vivent en milieu urbain (28%)

Tableau 12 : Utilisation des TICS par les individus de 15 ans et plus

	Possède un téléphone mobile			A accès à l'internet		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
Résidence						
Urbain	33,1	66,9	100,0	72,0	28,0	100,0
Rural	68,6	31,4	100,0	96,9	3,1	100,0
Région						
AGADEV	46,6	53,4	100,0	86,0	14,0	100,0
DIFFA	61,1	38,9	100,0	94,7	5,3	100,0
DOSSO	62,1	37,9	100,0	94,5	5,5	100,0
MARADI	71,1	28,9	100,0	93,3	6,7	100,0
TAHOUA	61,0	39,0	100,0	95,1	4,9	100,0
TILLABERI	56,9	43,1	100,0	93,6	6,4	100,0
ZINDER	71,6	28,4	100,0	97,0	3,0	100,0
NIAMEY	21,0	79,0	100,0	55,2	44,8	100,0
Statut par rapport à la pauvreté						
Pauvre	74,8	25,2	100,0	98,6	1,4	100,0
Non pauvre	54,6	45,4	100,0	88,4	11,6	100,0
Quintiles						
Q1	78,2	21,8	100,0	99,3	0,7	100,0
Q2	72,0	28,0	100,0	98,0	2,0	100,0
Q3	67,3	32,7	100,0	97,1	2,9	100,0
Q4	61,4	38,6	100,0	94,8	5,2	100,0
Q5	39,4	60,6	100,0	76,6	23,4	100,0
Ensemble	61.5	38.5	100.0	91.9	8.1	100.0

Source : Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM_2018/2019/INS

5.3 Evolution de la pauvreté en termes de condition de vie

A l'instar de la pauvreté monétaire, la méthodologie utilisée pour l'analyse de la pauvreté en termes de condition de vie repose sur le calcul d'un indicateur de bien-être et du seuil de pauvreté. En revanche, à la différence de la pauvreté monétaire, l'indicateur de bien-être de la pauvreté en termes de conditions de vie est construit sur la base des biens possédés par le ménage (biens durables et caractéristiques du logement). Pour chaque bien considéré, il est créé une variable qui prend la valeur 1 si le ménage en possède et 0 sinon. On affecte ensuite des poids, obtenus à la suite d'une analyse factorielle, aux différents biens retenus. Pour chaque ménage, l'indicateur de bien-être est une combinaison linéaire des variables de la possession des biens affectés par les poids (voir l'encadré ci-dessus).

Tableau 13 : Indicateurs de pauvreté en termes de conditions de logement et de possession de biens durables

		P0	P1	P2	% Population	% Pauvres	# Pauvres
2005	Urbain	59,3	46	41,1	16,76	10,8	1 254 614
	Rural	98,2	92,3	88,6	83,24	89,2	10 316 808
	Total	91,6	84,6	80,7	100	100	11 571 422
2007	Urbain	49,7	36,3	31,4	16,04	8,8	1 070 561
	Rural	97,9	91,9	88,2	83,96	91,2	11 034 515
	Total	90,1	83	79,1	100	100	12 105 076
2011	Urbain	42,3	29,8	25,3	21,06	10,4	1 386 745
	Rural	97,8	91,5	87,6	78,94	89,6	12 011 527
	Total	86,1	78,5	74,5	100	100	13 398 272
2014	Urbain	31,2	19,7	16,1	16,23	5,9	934 847
	Rural	96,7	90,3	86,4	83,77	94,1	14 938 937
	Total	86,1	78,8	75	100	100	15 873 784
2018/2019	Urbain	25,8	11,8	7,1	17,0	5,5	958 895
	Rural	90,7	62,1	50,5	83,0	94,5	16 471 462
	Total	79,7	53,6	43,1	100	100	17 430 357

Source: Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM_2018/2019/INS

La pauvreté, en termes de condition de vie, a connu une baisse ente 2005 et 2019. Ainsi, l'incidence de pauvreté non monétaire est passée de 91,6% en 2005 à 79,7 % en 2018/2019. Cette baisse est beaucoup plus importante entre 2014 et 2018/2019. En effet, on enregistre un recul de 6,4 points de pourcentage au cours de cette période.

On observe, également, la même tendance baissière des autres indicateurs de la classe FGT selon l'approche en termes de conditions de vie. La profondeur et la sévérité de la pauvreté ont respectivement baissé au cours de la période allant de 2005 à 2018/2019.

A contrario, le nombre de pauvres a connu une tendance à la hausse entre 2005 et 2018/2019. Il est passé de près de 11,6 millions de personnes en 2005 à 17,4 millions en 2018/2019. Ce qui pourrait être imputable à la croissance démographique de la population nigérienne entre les deux périodes.

Encadré 3 : Méthodologie d'analyse de la pauvreté en termes de conditions de vie

L'indicateur de mesure de bien-être est construit à partir des biens possédés par le ménage et des caractéristiques de logement. Formellement, supposons que l'analyse se fasse à l'aide de k biens que l'on note $b_{1i}, b_{2i}, \dots, b_{ki}$ pour le ménage i (il peut s'agir du nombre de biens possédés par le ménage, ou simplement d'une variable binaire prenant la valeur 1 ou 0 selon que le ménage possède le bien ou non).

L'indicateur de bien-être du ménage i est : $W_i = w_1 b_{1i} + w_2 b_{2i} + \dots + w_k b_{ki}$. Où les w_j représentent les poids affectés à chacun des biens $i, i=1, \dots, k$. La construction d'un indicateur de bien-être revient donc à résoudre deux problèmes. Comme on l'a souligné ci-dessus, les variables b_j sont choisis parmi les biens durables possédés par le ménage et les caractéristiques du logement. Ces variables traduisent effectivement le niveau de vie d'un ménage. D'une manière générale, plus un ménage possède des biens, plus il est nanti. En particulier un ménage en situation de choc exogène peut commencer à vendre ses biens et donc à accuser une baisse de son niveau de vie. De même les ménages nantis habitent généralement des maisons ayant plus de commodités (meilleurs matériaux pour les murs, le toit, le sol, électricité, eau courante, etc.). La faiblesse de cette approche réside néanmoins dans le fait que la qualité de ces biens n'est pas toujours prise en compte, ce qui réduit les vraies inégalités. L'autre question d'importance est de déterminer les poids.

Une approche classique a souvent consisté à réaliser une analyse factorielle (analyse en composante principale par exemple) qui consiste en une projection de l'espace de dimension k en un espace de dimension plus petit (généralement 1) et de retenir les coefficients de cette projection comme les poids. Cette méthode a souvent été utilisée pour analyser la pauvreté à un moment donné, par exemple évaluer l'impact d'un programme sur la pauvreté en l'absence d'un agrégat de consommation. L'objectif de cette étude étant d'analyser les évolutions de la pauvreté, il est important d'avoir une cohérence dans les pondérations afin que la différence de l'indicateur de bien-être reflète uniquement les différences de possession de biens durables.

Il est important, dans le cas où le travail porte sur une analyse des tendances de la pauvreté, de choisir des variables ayant la même définition pour les différentes enquêtes. Les biens suivants sont utilisés pour ce travail : variables dichotomiques de possession d'une voiture, d'une motocyclette, d'une bicyclette, d'un téléviseur, d'un ventilateur, d'une cuisinière électrique ou à gaz, d'un DVD, d'un réfrigérateur, d'une antenne parabolique, d'une machine à coudre, d'un logement avec des murs en ciment, avec un toit en tôles, tuiles ou béton, de l'eau à domicile, l'électricité, des toilettes avec chasse d'eau et le nombre de pièces par personne dans le logement.

Après le calcul de l'indicateur de bien-être (ICP), le seuil de pauvreté est déterminé par :

Seuil = (1/2) * ((Max ICP des pauvres) * proportion des pauvres + (Min ICP des non pauvres) * proportion des non pauvres).

Il faut souligner que, dans le cadre de la présente analyse, le même seuil a été considéré que les enquêtes antérieures (QUID-2005, de l'ENBC-2007/08, ECVMA-2011 et ECVMA-2014), afin de garantir la comparabilité des résultats obtenus.

5.4 Education

Les indicateurs de l'éducation abordés dans cette section sont le taux de l'alphabétisation des adultes (15 ans et plus), la fréquentation scolaire au primaire (7-12 ans), au secondaire 1 (13-16 ans) et au secondaire 2 (17-19 ans) ainsi que le taux d'achèvement (15-17 ans).

5.4.1 Alphabétisation

L'alphabétisation est mesurée par la proportion des individus qui savent lire et écrire un texte dans une langue quelconque. Au Niger, le Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation (PTSEF 2020-2022) prévoit de mettre en place une initiative pour une augmentation sensible des publics bénéficiaires des programmes d'alphabétisation.

Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) a connu une amélioration au cours des dernières années passant de 28,4% en 2014 (ECVMA_2014) à 33,0% en 2018/2019. L'analphabétisme touche donc près de deux tiers des adultes au Niger.

Selon le milieu de résidence, 6 adultes sur 10 (59,3%) sont alphabétisés en milieu urbain contre moins de 3 sur 10 en milieu rural (26,4%). L'alphabétisation varie aussi en fonction du niveau de bien-être économique du ménage, évoluant progressivement de 23,7%, au 1er quintile, à 48,6% au 5ème quintile de bien-être.

Les régions de Tahoua (26,2%), Tillabéri (28,9%) et Maradi (28,6%) enregistrent les plus faibles taux. Par contre la région de Niamey (66,3%) a le plus fort taux, suivie de la région d'Agadez (43,0%).

Les populations pauvres sont aussi les plus touchées par l'analphabétisme. En effet, le taux d'alphabétisation est de 24,3% pour les individus pauvres contre 37,6% pour les non pauvres.

5.4.2 Fréquentation scolaire

Le taux net de scolarisation au primaire est passé de 49,4% en 2014 à 52,6% en 2018/2019. Malgré, une amélioration relative, des efforts restent encore à faire puisque près de la moitié des enfants de cette tranche d'âge ne fréquentent pas l'école.

Les disparités persistent entre le milieu urbain (85,7%) et le milieu rural (46,8%). Plus de la moitié des enfants de 7 à 12 ans, en milieu rural, sont hors de l'école.

De toute évidence, la fréquentation scolaire des enfants de 7 à 12 ans diminue avec le niveau de vulnérabilité économique du ménage.

La région de Diffa (3,5%) enregistre le plus faible taux net de scolarisation au primaire, une situation qui peut être en grande partie imputable à la situation d'insécurité que connaît cette région depuis 2015. Les régions de Zinder (42,9%) et Tahoua (50,5%) enregistrent aussi des taux nets inférieurs au niveau national.

Les mêmes tendances sont observées pour les taux nets de scolarisation au secondaire des individus âgés de 13 à 16 ans et aussi ceux âgés de 17 à 19 ans.

Les taux nets de scolarisation sont de loin plus élevés pour les populations vivant au-dessus du seuil de pauvreté monétaire, quel que soit l'indicateur considéré.

5.3.3 Achèvement

Le taux d'achèvement mesure la proportion des individus âgés de 15 à 17 ans ayant validé le niveau d'enseignement primaire. Cela prend en compte ceux qui ont obtenu le Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré (CFEPD) mais aussi ceux qui ont bénéficié du passage automatique dans les Collèges d'Enseignement Secondaires, à la faveur de la suppression du CFEPD en 2014.

Dans l'ensemble, un tiers (30,8%) des individus âgés de 15 à 17 ans ont complété avec succès l'enseignement primaire. L'écart est très important entre le milieu urbain (66,7%) et le milieu rural (21,5%). Cette faiblesse du taux d'achèvement n'est pas sans lien avec le niveau d'accès encore peu élevé mais aussi la capacité de rétention du système scolaire.

Tout comme les autres taux, le taux d'achèvement évolue aussi avec le niveau de vie des ménages.

Les régions de Tahoua (19,1%), Zinder (22,5%) et Diffa (25,6%) enregistrent les plus faibles performances tandis les régions de Niamey (70,8%), Agadez (47,1%) se démarquent nettement.

A l'instar des autres indicateurs de l'éducation, le taux d'achèvement est plus élevé pour les populations non pauvres (35%) contre 22,8% pour les pauvres.

Tableau 14 : Indicateur de l'éducation

Caractéristiques sociodémographiques	Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus	Taux net de scolarisation au primaire (7-12 ans)	Taux net de scolarisation au secondaire premier cycle (13-16 ans)	Taux net de scolarisation au secondaire des 17-19 ans	Taux d'achèvement 15-17 ans
Milieu résidence					
Urbain	59,3	85,7	43,0	13,1	66,7
Rural	26,4	46,8	14,2	1,9	21,5
Quintile de bien être					
Q1	23,7	39,3	9,8	0,0	19,5
Q2	23,7	46,7	12,7	1,4	25,2
Q3	26,4	47,3	14,9	1,4	23
Q4	29,0	57,5	19,0	2,7	27
Q5	48,6	72,9	36,2	9,7	46,3
Région					
AGADEZ	43,0	63,5	61,7	14,7	47,1
DIFFA	38,1	37,5	30,1	5,2	25,6
DOSSO	33,9	63,2	49,7	2,7	30,5
MARADI	28,6	51,7	44,9	3,6	37,3
TAHOUA	26,2	50,5	34,9	1,5	19,1
TILLABERI	28,9	54,4	49,7	4,5	32,3
ZINDER	33,3	42,9	28,6	3,9	22,5
NIAMEY	66,3	87,5	75,7	16,6	70,8
Sexe					
Masculin	33,4	55,7	20,6	4,9	33,9
Féminin	30,0	49,5	19,4	4,3	27,6
Statut de pauvreté					
Pauvre	24,3	43,4	11,9	0,9	22,8
Non pauvre	37,6	60,5	25,4	6,3	35
Ensemble	33,0	52,6	20,0	4,6	30,8

Source : Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM_2018/2019/INS

CHAPITRE 6: PAUVRETE SUBJECTIVE

La pauvreté subjective consiste à évaluer les perceptions des ménages qui ont été soumis à des enquêtes et qui répondent à des questions relatives à leur situation.

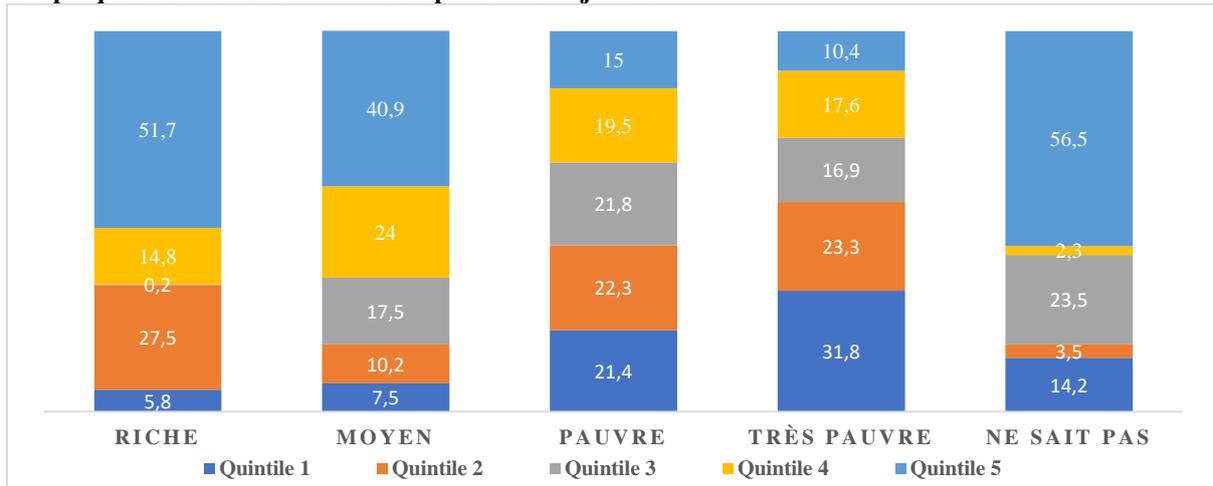
L'analyse de la pauvreté subjective est un complément indispensable à l'analyse de la pauvreté mesurée par les dépenses de consommation annuelle par tête. Cette analyse se base sur la perception des ménages par rapport à leur niveau de pauvreté, donc une lecture plus sociétale et moins descriptive et économique. L'analyse permet aussi de saisir les dimensions plus psychologiques sur lesquelles les définitions construites à partir d'un critère objectif, font l'impasse (Fondapol, 2011). Les données collectées lors de l'EHCVM 2018/2019 permettent aisément de caractériser la pauvreté subjective suivant les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage et la satisfaction des besoins des ménages.

6.1 : Pauvreté subjective et pauvreté monétaire

Cette section caractérise les ménages selon leurs propres perceptions de la pauvreté. Pour les besoins de cette analyse, les ménages sont répartis en cinq (5) groupes (quintiles de pauvreté). Les ménages du premier groupe sont donc les plus pauvres en termes de dépenses annuelles de consommation par tête et ceux du dernier groupe sont les moins pauvres.

Ainsi, parmi les ménages s'estimant « riches », **5,8%** d'entre eux appartiennent au groupe le plus pauvre et **51,7%** au groupe le moins pauvre. Par contre, pour ceux s'estimant « pauvre », **21,4%** et **15%** appartiennent respectivement aux groupes de ménages les plus pauvres et moins pauvre. Les perceptions des ménages augmentent pour le groupe le plus pauvre suivant qu'on soit « riche », « moyen », « pauvre » et « très pauvre » et inversement chez les ménages du groupe le moins pauvre. Le graphique ci-dessous illustre cela.

Graphique 4: Pauvreté monétaire et pauvreté subjective

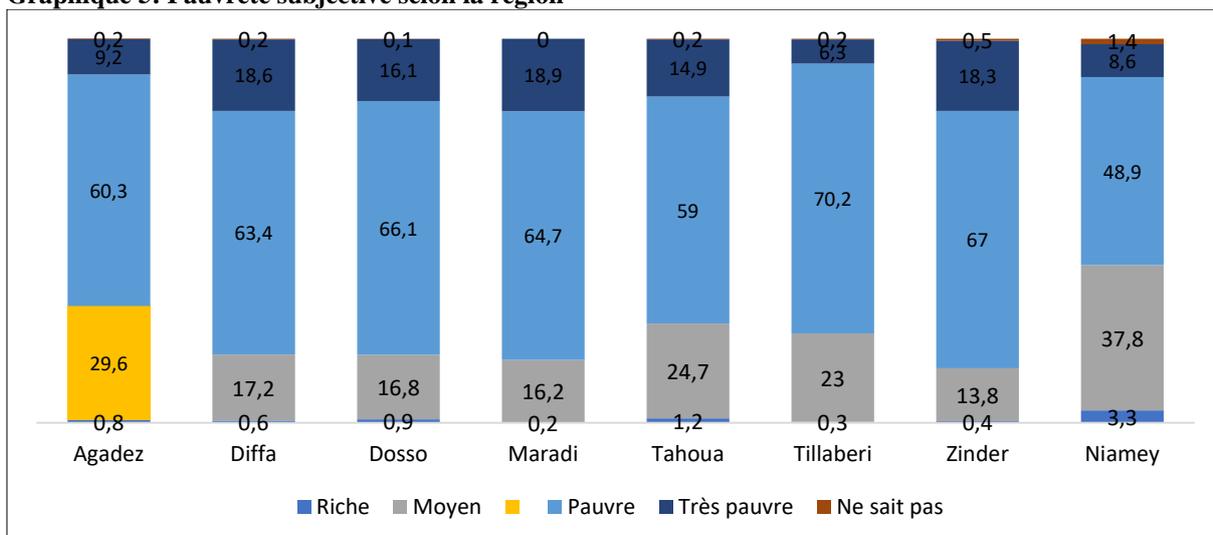


Source : EHCVM, 2018/19

6.2 : caractéristiques de la pauvreté subjective

Selon la perception des ménages quant à leur niveau de vie, les régions de Zinder, Maradi, Dosso et Diffa affichent des taux de pauvreté plus élevés (85% ; 83% ; 82,2% et 82%). Contrairement au taux de pauvreté monétaire, la région de Diffa se retrouve parmi les régions les plus pauvres du pays. Aussi la région de Tillabéry qui affichait un taux de pauvreté plus élevé avec l'approche monétaire se retrouve parmi le lot des régions les moins pauvres avec l'approche subjective (Niamey, Agadez, Tahoua et Tillabéry avec respectivement 57,5% ; 69,5% ; 73,9% et 76,5% de taux pauvreté). Il aussi important de noter que quelle que soit l'approche considérée, Niamey et Agadez affichent des taux de pauvreté plus bas par rapport aux autres régions du pays. Le graphique suivant illustre cela.

Graphique 5: Pauvreté subjective selon la région



Source : EHCVM, 2018/19

Selon la perception des ménages quant à leur niveau de vie, le milieu urbain présente un taux de pauvreté de 63,8% et le niveau rural un taux de 79%. Contrairement aux estimations monétaires, ce taux est extrêmement élevé en milieu urbain. Pour le milieu rural aussi, la même tendance s'observe.

Tableau 15 : Perception de la pauvreté subjective selon le milieu de résidence

TAUX DE PAUVRETE SUBJECTIVE SELON LE MILIEU RESIDENCE (%)				
Classement	Urbain	Rural	Total	Population
Riche	1,6	0,6	0,8	43
Moyen	34,0	17,1	20,0	1,315
Pauvre	54,1	66,1	64,1	3,777
Très pauvre	9,7	15,9	14,9	863
Ne sait pas	0,6	0,2	0,3	20
Total	100,0	100,0	100,0	6,018

Source : Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

Les estimations de la perception de la pauvreté selon le genre du chef de ménage présentent une tendance contraire à celle de la pauvreté monétaire.

Le taux de pauvreté subjective est de 78,1% pour les ménages dirigés par une femme et 85,6% pour les ménages dont le chef est un homme. Ainsi, l'incidence de la pauvreté subjective est plus élevée dans les ménages dont le chef est une femme.

Tableau 16 : Perception de la pauvreté selon le genre du chef de ménage

Classement	TAUX DE PAUVRETE SUBJECTIVE SELON LE GENRE DU CHEF MENAGE (%)			
	Masculin	Féminin	Total	Population
Riche	0,8	0,8	0,8	43
Moyen	21,0	13,3	20,0	1,315
Pauvre	64,2	63,8	64,1	3,777
Très pauvre	13,9	21,8	14,9	863
Ne sait pas	0,2	0,4	0,3	20
Total	100,0	100,0	100,0	6,018

Source : Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

La perception de la pauvreté analysée selon la tranche d'âge du chef de ménage dénote une certaine homogénéité des proportions. Pour toutes les tranches d'âge, le taux de pauvreté se situe au-dessus de 60%, témoignant de la forte proportion des chefs de ménage à s'estimer pauvres. Comparé aux résultats de la pauvreté monétaire, ce sont surtout les chefs de ménage de moins de 25 ans qui perçoivent leurs ménages comme étant pauvres (64,6%), voire extrêmement pauvres (22%). Pour rappel, l'incidence de la pauvreté monétaire est de 24,9% parmi les ménages dirigés par les moins de 25 ans, faisant d'eux la catégorie la moins pauvre des ménages. Notons, au

passage, que l'incidence de la pauvreté subjective est significativement élevée au niveau des ménages dont le chef a moins de 25 ans (22,1%) par rapport à toutes les autres catégories de ménage.

Tableau 17 : Perception de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage

TAUX DE PAUVRETE SUBJECTIVE SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE (%)							
Classement	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	Total
Riche	0,2	0,2	0,9	1,0	0,8	0,8	0,8
Moyen	12,8	17,5	18,3	22,3	23,7	19,9	20,0
Pauvre	64,6	66,3	65,1	61,3	62,6	66,3	64,1
Très pauvre	22,1	15,5	15,5	15,1	12,6	13,0	14,9
Ne sait pas	0,3	0,5	0,2	0,3	0,3	0,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

Les estimations de la perception de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage présentent une tendance comparable à celle de la pauvreté. Ainsi, l'incidence de la pauvreté subjective décroît à mesure que le niveau d'instruction augmente. Cette tendance est également valable pour l'extrême pauvreté subjective. On constate aussi une baisse drastique de l'incidence de la pauvreté subjective lorsque le niveau d'instruction du chef de ménage passe du secondaire 1 à secondaire 2 et plus.

Tableau 18 : Perception de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Taux de pauvreté subjective selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Classement	Sans instruction	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2 et +	Total
Riche	0,7	0,3	0,6	4,0	0,8
Moyen	16,4	26,9	32,5	67,1	20,0
Pauvre	66,9	59,6	54,7	25,2	64,1
Très pauvre	15,9	13,2	11,4	1,1	14,9
Ne sait pas	0,2	0,1	0,8	2,7	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

6.3 : Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages

Cette section caractérise les groupes de ménages suivant leur niveau de pauvreté selon la satisfaction de leurs besoins en loyer, éclairage domestique, dépenses de santé et scolarisation des enfants. Ainsi, parmi les ménages estimant satisfaire leurs besoins en loyer, 6,2% appartiennent au groupe de ménages le plus pauvre et 46,9% au groupe de ménage le moins pauvre. Par contre, pour ceux estimant satisfaire leurs besoins en loyer, 16,9% appartiennent au groupe de ménages le plus pauvre et 27,9% au groupe de ménages le moins pauvre. Pour leurs besoins en éclairage domestique, 25,6% du groupe le plus pauvre y estiment avoir de difficultés contre 13,1% pour ceux du groupe le moins pauvre. Le groupe de ménages le plus pauvre estime respectivement à 22,8% et 15,5% avoir de difficultés à satisfaire leurs besoins en dépenses de santé et scolarité. Pour ceux appartenant au groupe de ménage le moins pauvre par contre, ces proportions sont respectivement de 15% et 23,9%.

Tableau 19 : Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages

	Oui	Non	Ne sait pas	Non concerné
Satisfaction des besoins des ménages en loyer				
Q1	6.2	16.9	0.0	21.1
Q2	8.3	17.5	25.9	20.9
Q3	15.0	18.9	21.2	20.4
Q4	23.7	18.8	48.2	20.2
Q5	46.9	27.9	4.6	17.4
Total	100	100	100	100
Satisfaction des besoins des ménages en éclairage domestique				
Q1	25,6	17,8	35,9	17,8
Q2	21,4	19,6	34,5	14,5
Q3	20,8	19,7	5,5	22,4
Q4	19,1	20,3	9,2	23,5
Q5	13,1	22,6	15	21,8
Total	100	100	100	100
Satisfaction des besoins des ménages en dépenses de santé				
Q1	22.8	18.5	19.5	32.1
Q2	21.6	19.2	25.9	22.2
Q3	20.4	20.0	8.6	16.3
Q4	20.2	20.2	15.5	15.5
Q5	15.0	22.0	30.5	13.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Satisfaction des besoins des ménages en dépenses de scolarité				
Q1	15.5	21.1	25.9	17.9
Q2	14.0	21.0	21.8	18.5
Q3	20.1	20.6	13.5	18.4
Q4	26.5	19.4	27.6	20.0
Q5	23.9	17.9	11.1	25.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : EHCVM, 2018/19

6.4 Principales causes de la pauvreté

Cette section s'intéresse aux principales causes de la pauvreté selon la perception des ménages. Ces raisons portent sur le manque d'emploi, d'instruction, de terres, de troupeaux, de route, d'eau et la corruption. Ainsi selon leurs propres perceptions, les ménages du groupe le plus pauvre estiment à 20% le « manque d'emploi » comme cause de la pauvreté et à 19,5% le « manque d'instruction ». Ils estiment respectivement à 23,2% et 24,1% le « manque de terres » et le « manque de troupeaux » comme causes de la pauvreté. Enfin, ils estiment respectivement à 22,7% et 20,8% le « manque de routes » et le « manque d'eaux/pâturage » comme causes de la pauvreté. Par contre, pour les ménages appartenant au groupe le moins pauvre, ils estiment à 20,3% le « manque d'emploi » comme cause de la pauvreté et à 25,5% le « manque d'instruction ». Ils estiment respectivement à 13,2% et 13%

le « manque de terres » et le « manque de troupeaux » comme causes de la pauvreté. Enfin, ils estiment respectivement à 18,5% et 18,8% le « manque de routes » et le « manque d'eaux/pâturage » comme causes de la pauvreté.

Tableau 20 : Perception de la cause de la pauvreté

	Non	Oui
Manque d'emploi		
Q1	20.3	20.0
Q2	21.9	19.5
Q3	20.3	19.9
Q4	19.0	20.3
Q5	18.5	20.3
Total	100.0	100.0
Manque d'instruction		
Q1	20.1	19.5
Q2	20.4	17.7
Q3	20.5	17.8
Q4	20.1	19.6
Q5	18.8	25.5
Total	100.0	100.0
Manque de terres		
Q1	19.1	23.2
Q2	19.2	22.9
Q3	19.5	21.7
Q4	20.4	19.0
Q5	21.8	13.2
Total	100.0	100.0
Manque de troupeaux		
Q1	18.5	24.1
Q2	18.8	23.0
Q3	19.8	20.6
Q4	20.4	19.3
Q5	22.6	13.0
Total	100.0	100.0
Manque de routes		
Q1	19.9	22.7
Q2	20.1	17.5
Q3	20.0	20.7
Q4	20.0	20.6
Q5	20.0	18.5
Total	100.0	100.0
Manque d'eau/pâturage		
Q1	20.0	20.8
Q2	19.2	28.4
Q3	20.0	19.8
Q4	20.2	18.2
Q5	20.6	12.8
Total	100.0	100.0

Source: Calcul des auteurs à partir de l'EHCVM-2018/2019

CHAPITRE 7: CONCLUSIONS

Le présent rapport sur le profil et les déterminants de la pauvreté au Niger en 2018/2019 a permis d'analyser la pauvreté sous quatre (04) angles : la pauvreté monétaire, l'insécurité alimentaire, la pauvreté en termes de conditions de vie et la pauvreté subjective. Ces analyses ont été faites à partir des données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) réalisée en 2018/2019 par l'Institut National de la Statistique (INS) avec l'appui technique et financier de la Commission de l'UEMOA et de la Banque Mondiale.

L'incidence de la pauvreté monétaire en 2018/2019 est assez élevée. Elle s'établit à 40,8% en 2018/2019, correspondant, en terme absolu, à 8 933 012 personnes pauvres. Ce taux était de 48,2% en 2011 selon les résultats de l'Enquête nationale sur les Conditions de Vie des ménages et l'Agriculture (ECVM/A_2011). Toutefois, il convient de noter que si cette dernière enquête était très proche de celle de 2018/2019 en termes de méthodologie de collecte des données de consommation alimentaires et non alimentaires, informations utilisées pour la détermination de l'indicateur du bien-être, les méthodes de calcul des chiffres de pauvreté diffèrent d'une période à l'autre. Ils ne sont donc pas rigoureusement comparables.

Vue toujours sous l'angle monétaire, la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural comparativement au milieu urbain. Suivant la région de résidence, les résultats de l'EHCVM 2018/2019 classent, par ordre décroissant, les régions de Dosso, Zinder, Maradi et Tillabéri comme étant les quatre (04) régions les plus pauvres du pays. L'incidence de la pauvreté monétaire y est au-dessus de la moyenne nationale, variant de 48,4% à Dosso à 42,3% à Tillabéri. Les régions de Niamey et d'Agadez sont les moins pauvres du pays.

L'analyse de l'insécurité alimentaire suivant l'approche de la consommation alimentaire, place 9,1% de la population Nigérienne comme potentiellement sujette à une insécurité alimentaire sévère. Cet indicateur s'établit à 3,6% en milieu urbain contre 10,2% en milieu rural. En effet, les populations rurales ont un régime alimentaire essentiellement composée de céréales et un peu moins de viande, poissons et produits laitiers, ce qui fait en sorte qu'elles sont plus souvent en situation de déséquilibre alimentaire que les urbains.

Suivant la région de résidence, le taux d'insécurité alimentaire sévère est plus élevé dans les régions de Maradi (13,4%), Dosso (10,6%) et Zinder(10,0%). S'agissant des conditions de vie des populations, elles restent médiocres. Une proportion importante des logements est peu salubre, du fait du caractère

précaire des matériaux utilisés dans leur construction. L'eau potable est inaccessible à près de 45% de nigériens et l'utilisation de toilettes hygiéniques est très rare.

L'EHCVM a également permis de poser des questions aux ménages relativement à la perception de leur situation par rapport à la pauvreté. Selon cette approche subjective de la pauvreté, 64,1% des ménages nigériens s'estiment pauvres tandis que 15% se dit très pauvre.

L'examen des déterminants de la pauvreté monétaire met en avant un certain nombre de facteurs qui expliquent en partie la persistance de la pauvreté. Comme aux précédentes enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages, Trois éléments ressortent : le poids démographique, l'éducation et l'accès aux infrastructures. Sur le plan démographique, le Niger enregistre un indice synthétique de fécondité élevé et une croissance démographique très forte évaluée à 3,9 pour cent en moyenne annuelle par le RGP/H_2012. Cette croissance démographique induit une demande toujours plus forte en investissements sociaux (santé, éducation, services sociaux). Ce fort taux de croît démographique annihile parfois les efforts pourtant importants du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté. En effet, nonobstant une baisse de l'incidence de la pauvreté monétaire de l'ordre de 7,4 points de pourcentage, le nombre de pauvres a beaucoup augmenté, passant de 7 963 631 personnes en 2011 à 8 933 012 personnes en 2018/2019. Les résultats pour l'éducation montrent que les ménages dont les chefs ont fait des études avancées sont moins pauvres que les autres ménages. Ainsi les enfants qui vont à l'école aujourd'hui ont l'opportunité de ne pas faire partie des ménages pauvres dans le futur. La question de l'éducation soulève évidemment la question des opportunités, en particulier la question de savoir si tous les enfants d'âge scolaire ont la possibilité d'aller à l'école. Il serait intéressant d'analyser les inégalités d'opportunité au Niger pour éclairer plus les politiques publiques relatives à l'éducation. Quant aux infrastructures, le Niger est en retard dans ce domaine, en témoignent les fréquentes coupures d'électricité, l'accès difficile à certains services sociaux de base. Le retard dans ces secteurs prive les ménages d'un certain bien-être mais surtout limite leur possibilité de créer des activités génératrices de revenus. Ces domaines méritent ainsi une plus grande attention des politiques.

L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM_2018/2019) est une enquête à thèmes multiples tels que la pauvreté, l'éducation, la santé, l'emploi, les revenus, l'accès au crédit, l'agriculture, l'élevage etc. Ainsi, les données collectées lors de cette enquête offrent l'opportunité de mener plusieurs études socio-économiques pour le Niger.

C'est pourquoi, en plus de la présente étude sur le profil et les déterminants de la pauvreté, l'INS se propose de conduire trois grandes études portant respectivement sur « les indicateurs sociaux », « Agriculture et conditions de vie des ménages » et « Elevage et conditions de vie des ménages ».

ANNEXES

Tableau 21 : Résultats sur les déterminants de la pauvreté monétaire

	National			Urbain			Rural		
	Paramètre	T-Student	P-value	Paramètre	T-Student	P-value	Paramètre	T-Student	P-value
Log de la taille du ménage	-0,6075	-38,9958	0,0000	-0,5568	-22,8295	0,0000	-0,6301	-35,6926	0,0000
Chef Féminin (Oui)	-0,1099	-4,2208	0,0000	0,0268	0,7040	0,4815	-0,1488	-5,0398	0,0000
Log de l'âge du chef	0,0301	1,1592	0,2464	0,1722	3,5439	0,0004	0,0016	0,0588	0,9531
Education du chef									
Sans instruction									
Primaire	0,0556	2,3092	0,0210	0,0833	2,2485	0,0247	0,0430	1,6201	0,1053
Secondaire 1	0,0603	1,6745	0,0941	0,1619	3,4319	0,0006	0,0074	0,1708	0,8644
Secondaire 2+	0,2982	5,4620	0,0000	0,3692	6,4792	0,0000	0,1665	1,7838	0,0745
Chef alphabétisé (Oui)	0,0622	3,7516	0,0002	0,1639	5,0157	0,0000	0,0403	2,2446	0,0248
Branche d'activité du chef									
Non occupé									
Agriculture	-0,0505	-1,4756	0,1401	-0,1903	-3,4923	0,0005	-0,0198	-0,5124	0,6084
Commerce	0,1168	3,0049	0,0027	0,0911	1,9185	0,0552	0,1251	2,6212	0,0088
Industrie	0,0383	0,9196	0,3578	-0,0389	-0,6990	0,4847	0,0732	1,4336	0,1518
Services	0,0432	1,0523	0,2927	0,0155	0,3206	0,7485	0,0623	1,2272	0,2198
Catégorie socio professionnelle du chef									
Cadre									
Ouvrier	-0,2428	-4,3415	0,0000	-0,1856	-3,3316	0,0009	-0,3456	-3,6740	0,0002
Manœuvre/Stagiaire	-0,2012	-2,6735	0,0075	-0,2354	-2,9757	0,0030	-0,2410	-1,8265	0,0678
Travailleur compte propre	-0,1664	-2,9133	0,0036	-0,0806	-1,4703	0,1417	-0,2982	-3,1829	0,0015
Actifs occupés dans le ménage	0,0265	4,7389	0,0000	0,0379	3,4658	0,0005	0,0296	4,8532	0,0000
Education du conjoint									
Sans instruction/pas de conjoint									
Primaire	0,0958	3,3453	0,0008	0,1074	2,9522	0,0032	0,0847	2,4530	0,0142
Secondaire 1	0,1927	4,3787	0,0000	0,1878	4,5902	0,0000	0,2416	3,0752	0,0021
Secondaire 2+	0,2554	3,8669	0,0001	0,2365	4,0763	0,0000	0,4386	3,0294	0,0025
Branche d'activité du conjoint									
Sans emploi/pas de conjoint									
Agriculture	-0,0666	-3,6655	0,0002	-0,1788	-3,5672	0,0004	-0,0681	-3,5000	0,0005
Commerce	0,0536	1,1642	0,2444	0,0330	0,6065	0,5443	0,0616	1,1160	0,2645
Industrie	0,0053	0,1901	0,8492	-0,0089	-0,1949	0,8455	0,0005	0,0158	0,9874
Services	0,1219	2,6521	0,0080	0,0958	2,1475	0,0319	0,0705	1,0792	0,2806
Infrastructures (temps)									
Route	-0,0004	-2,3785	0,0174	-0,0012	-0,4850	0,6277	-0,0004	-2,2978	0,0216
Marche	-0,0001	-0,5333	0,5938	0,0016	1,0737	0,2831	-0,0001	-0,6806	0,4962
Santé	-0,0011	-3,7146	0,0002	-0,0067	-2,4777	0,0133	-0,0011	-3,6567	0,0003
Ecole	0,0005	0,8058	0,4204	0,0096	2,4221	0,0155	0,0003	0,5212	0,6022
Accès à l'électricité(Oui)	0,3927	15,2020	0,0000	0,3663	14,1007	0,0000	0,3843	9,7532	0,0000
Superficies terres cultivées	0,0070	2,7665	0,0057	-0,0056	-0,8703	0,3843	0,0086	3,1456	0,0017
Nombre de petits ruminants	0,0047	4,6100	0,0000	0,0130	3,7362	0,0002	0,0042	3,8952	0,0001

	National			Urbain			Rural		
	Paramètre	T-Student	P-value	Paramètre	T-Student	P-value	Paramètre	T-Student	P-value
Nombre de gros ruminant	0,0044	2,7627	0,0058	0,0046	1,7072	0,0880	0,0045	2,2604	0,0238
Choc covariant naturel	-0,0175	-1,1832	0,2368	0,0397	1,0470	0,2953	-0,0210	-1,3524	0,1763
Région									
Agadez									
Diffa	-0,2135	-7,5199	0,0000	-0,1231	-1,6224	0,1049	-0,3062	-8,5179	0,0000
Dosso	-0,2972	-10,2043	0,0000	-0,1644	-2,5948	0,0096	-0,3775	-10,7409	0,0000
Maradi	-0,2449	-8,4277	0,0000	-0,0927	-1,7153	0,0865	-0,3423	-9,6573	0,0000
Tahoua	-0,1784	-6,3074	0,0000	-0,1037	-1,8116	0,0702	-0,2540	-7,2209	0,0000
Tillabéri	-0,2578	-9,5230	0,0000	-0,1702	-2,7090	0,0068	-0,3450	-10,1625	0,0000
Zinder	-0,2438	-8,6616	0,0000	-0,1524	-2,3255	0,0202	-0,3346	-9,7533	0,0000
Niamey	-0,0312	-0,9574	0,3384	0,0509	1,0162	0,3097	-0,0070	-0,0874	0,9304
Milieu rural (oui)	-0,2170	-8,4425	0,0000						
Constante	1,6272	12,1554	0,0000	0,7703	3,7392	0,0002	1,7500	11,0523	0,0000
Statistique									
Nombre d'observations	6024			1577			4447		
R ²	0,5624			0,5888			0,4382		

Source : Calculs des auteurs à partir de l'EHCVM 2018/2019/INS

Tableau 22 : Pauvreté subjective et pauvreté monétaire

	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre	Ne sait pas
Quintile de pauvreté monétaire					
Q1	5.8	7.5	21.4	31.8	14.2
Q2	27.5	10.2	22.3	23.3	3.5
Q3	0.2	17.5	21.8	16.9	23.5
Q4	14.8	24.0	19.5	17.6	2.3
Q5	51.7	40.9	15.0	10.4	56.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : EHCVM, 2018/19

Tableau 23 : Pauvreté subjective selon la région

	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre	Ne sait pas	Total
Agadez	0,8	29,6	60,3	9,2	0,2	100
Diffa	0,6	17,2	63,4	18,6	0,2	100
Dosso	0,9	16,8	66,1	16,1	0,1	100
Maradi	0,2	16,2	64,7	18,9	0	100
Tahoua	1,2	24,7	59	14,9	0,2	100
Tillabéri	0,3	23	70,2	6,3	0,2	100
Zinder	0,4	13,8	67	18,3	0,5	100
Niamey	3,3	37,8	48,9	8,6	1,4	100
Total	0,8	20	64,1	14,9	0,3	100

Source : EHCVM, 2018/19